

ECRIT PERIODIQUE

Autorisation de fermeture
1000 Bruxelles 1
1-1/340

Imprimé à taxe réduite

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1000 BRUXELLES 1
1/1836

BUREAU DE DEPOT
BRUXELLES I

Echos du COTA

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU COTA asbl



*Citoyenneté et
décentralisation*

N°99

Juin 2003



Le cota appartient
au groupement IDEES

COLLECTIF D'ECHANGES POUR LA
TECHNOLOGIE APPROPRIEE asbl

issn 0773-5510

COTA asbl

ECHOS DU COTA est le trimestriel d'information du Collectif d'Echanges pour la Technologie Appropriée. Il suggère et analyse des alternatives technologiques et des savoir-faire pour susciter la réflexion, inspirer des expériences, lancer des débats, influencer des projets de développement.

Le COTA est une organisation non-gouvernementale de coopération au développement de service et d'éducation spécialisée dans les **technologies et les méthodologies du développement**, en particulier dans les domaines du développement participatif et de la coopération décentralisée.

Le COTA est reconnu par la Direction Générale de la Coopération au Développement (PGCD).

Le COTA est un outil offrant un ensemble de services d'appui technique et théorique (consultance, suivi, évaluation, etc.) à tout qui manifeste un intérêt pour le développement et les relations Nord/Sud ; une interface réflexive et évolutive qui étudie, informe et documente sur les méthodologies et les pratiques du développement.

L'équipe du COTA

Secrétaire Général
Colette Achery

Service Technique

Didier Beaufort, Stéphane Boulc'h, Guy Cloes,
Etienne Coyette, Sandra Descroix, Marc Totté

Centre de Documentation

Catherine Sluse, Frédéric Piron

Secrétariat

Rose Martinez

Abonnement ECHOS DU COTA

10 €
(1 an, soit 4 numéros)

DEXIA

Bd Pacheco 1000 Bruxelles
Code Swift-Bic : GKCCDEBB
IBAN : BE730682 1270 4960
068-2121049-60

Pour le paiement à l'étranger, ne pas envoyer de chèque,
mais utiliser le mandat postal international ou le
virement du compte à compte
(frais à votre charge).

COTA asbl

Collectif d'échanges pour le Technologie Appropriée
rue de la Révolution, 7

B-1000 Bruxelles, Belgique

Tél. 32-(0)2/218.18.96

Fax. 32-(0)2/233.14.95

Email : info@cota.be

Site Web : <http://www.cota.be>



Editorial

La globalisation économique, l'émergence d'une société planétaire de l'information, l'expression de plus en plus tonitruante de revendications locales et communautaires en contre-poids de la mondialisation, sont autant de facteurs qui, ajoutés aux effets des processus de décentralisation initiés dans nombre de pays depuis quelques années, favorisent l'expérimentation de nouveaux modes de gouvernance et stimulent l'apparition de nouvelles formes de citoyenneté. Dans les pays en développement, en tout particulièrement en Afrique, l'explosion de la croissance urbaine accélère les transformations radicales en œuvre dans la société. Ces mutations fulgurantes affectent les comportements collectifs autant qu'individuels. Des nouvelles citoyennetés se construisent qu'il est devenu urgent de cerner et de comprendre pour mieux pouvoir les accompagner. Les études qui s'y consacrent n'étant pas assez avancées, ce numéro ne prétendra pas apporter des réponses là où la plupart des spécialistes ne font encore que balbutier quelques vagues hypothèses. Il nous importera surtout de stigmatiser le phénomène afin d'inciter les ONG à réviser leurs rôles et leurs pratiques en conséquence.

Sommaire

Citoyenneté, décentralisation et médiation urbaine (Pierre Laye)	3	L'Association Construisons Ensemble/ Recherche sur les Citoyennetés en Transformation (ACE/RECIT) (Raogo Antoine Sawadogo)	14
Afrique : quand les populations construisent la citoyenneté au quotidien (Sidiki Abdoul Daff)	8	L'exercice de la citoyenneté dans le contexte de la décentralisation au Sénégal (Ibrahima Deme)	17
Participation et citoyenneté locale dans le processus de décentralisation au Sénégal : entre mobilisation des ressources et quête d'une démocratie participative (Serigne Mansour Tall et Mamadou Bara Gueye)	11	Chronique de livres	20
		Formations- Evènements	26
		On nous informe	30
		Offre d'emplois	33

Citoyenneté, décentralisation et médiation urbaine

Pierre Laye*

La ville est un milieu compliqué, hétérogène, mouvant, et cela peut perturber, complexifier nos schémas de compréhension et nos méthodes d'intervention en faveur du développement. Ainsi, l'explosion urbaine africaine engendre une mutation de la notion de citoyenneté et pose des problèmes méthodologiques spécifiques.

L'émergence des concepts de citoyenneté et de décentralisation est relativement récente. La crise économique de la première décennie des années 80 (découlant en grande partie de l'effondrement du cours des matières premières et de l'envolée du prix du pétrole), et le constat selon lequel les initiatives de développement avaient négligé une grande partie du territoire rural et des villes petites et moyennes, ont poussé les Etats à s'investir dans des processus de décentralisation. L'urbanisation galopante du continent est sans doute aussi un des facteurs qui auront accéléré le phénomène. L'étude "WALTPS" (West Africa Long Term Perspective Study)¹ prouve que cette explosion de l'armature urbaine des villes en Afrique est incontournable.

MÉFIONS-NOUS DES MOTS

La *décentralisation* peut être définie comme "un système d'organisation des structures administratives de l'Etat, qui accorde des pouvoirs de décision et de gestion à des organes régionaux ou locaux". Cette définition est un décalque de la définition jacobine de l'Etat : centralisé et fort. Mais dans les pays en voie de développement, où l'Etat se construit, voire se déconstruit, cette démarche décentralisatrice ne peut avoir lieu de façon naturelle.

Le Programme de Développement Municipal² qui, depuis une décennie, œuvre pour favoriser l'émergence de pouvoirs locaux en Afrique, peut en fournir de multiples illustrations.

En Afrique, la décentralisation ne peut pas être un processus similaire à ce qu'ont connu certains pays du Nord - dont la France encore aujourd'hui. La décentralisation doit être un processus innovant qui part de la base et cherche à rejoindre l'Etat.

Quand on analyse les décentralisations financières en Afrique, on s'aperçoit qu'aucun Etat n'a eu la capacité de décentraliser des ressources financières, tout simplement parce qu'il n'en a déjà pas suffisamment à son niveau.

Le terme *citoyen* se rapporte généralement à "un membre d'un Etat considéré du point de vue de ses devoirs et de ses droits civils et politiques". Du point de vue de cette définition, dans les pays en développement, la citoyenneté n'est qu'un processus en émergence. Le devoir du citoyen passe avant tout par son devoir fiscal. On ne peut prétendre être citoyen que par sa contribution individuelle aux besoins de l'Etat. Les droits du citoyen impliquent que les Etats apportent une réponse effective à ses attentes, et sont donc suffisamment forts pour cela. Travailler avec la société civile ne doit donc pas être une démarche par défaut - constat d'une carence ou d'une faiblesse de l'Etat - mais doit réconcilier le citoyen et l'Etat.

* Attaché de Coopération à l'Ambassade de France à Kinshasa, ex chef de projet urbain au Togo pour la coopération française, ancien assistant technique en gestion urbaine au Bénin (Projet Banque Mondiale), il était également Directeur de Services Techniques de Villes (p.laye@caramail.com).

(1) OCDE - 1998.

(2) Programme multi-bailleurs installé pour à Cotonou - Bénin.

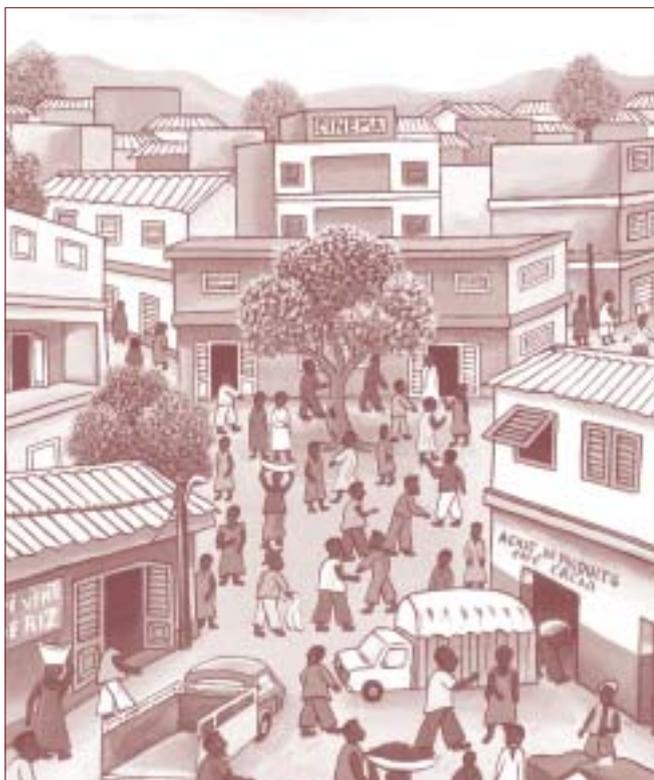


Illustration tirée de Jack Vauthrin, "Villes Africaines. Anarchie et raison d'une architecture", l'Harmattan, 1989.

La notion de *citoyenneté* suppose une projection de son individualité dans un collectif "Etat". Si, dans les pays du Nord, l'acception va de soi, peut-il en être ainsi dans des pays qui souffrent d'une carence éducative et où la préoccupation journalière est celle de la survie, dans une société qui, historiquement, dans sa dimension communautaire, a nié l'"individu"?

Ceci est un aspect anthropologique qui ne doit pas nous échapper pour comprendre les réactivités dans les milieux où se déroulent des actions de développement.

Dans les sociétés du Nord, un citoyen est un individu, membre d'une société civile qui est construite sur la base d'une égalité statutaire de ses membres. Ceci s'illustre par le principe "un homme - une voix". Ces sociétés civiles sont des milieux de grande inégalité économique vis-à-vis desquels l'Etat a la responsabilité de construire des solidarités. La solidarité est l'affaire de l'Etat avec les contributions des citoyens : en France, le débat actuel sur les retraites en est une illustration.

Les sociétés africaines sont structurées sur la base de communautés. Le principe communautaire est de construire des solidarités sur la base de hiérarchies de type vertical, entre classes d'âge, les rapports de soumission régissant les rapports entre ces différentes classes. Nous sommes là dans des rapports de sujétion. La communauté est une structure d'inégalité statutaire de ses membres sur la base d'un principe d'égalité économique entre ceux-ci. La solidarité est ici l'affaire de tous les membres de la communauté.

Le fait urbain bouleverse ces structururations communautaires, et la ville est le lieu d'émergence de l'individualisme. Les Etats ont englobé ce fait communautaire sans le réformer ni s'y substituer. On reste donc dans une société essentiellement "segmentaire" pour reprendre un terme anthropologique. C'est cet écart fondamental qui explique dans nombre de nos projets les résistances au changement, les faibles appropriations des outils de projet et les écarts constatés entre les objectifs et les impacts.

Ceci renvoie donc à nos méthodes d'intervention, tout en considérant que nous oeuvrons généralement dans un grand déficit de connaissances anthropologiques. Nos actions d'intervention ne doivent donc pas être tournées vers la société civile par défaut. On ne peut ignorer que la société civile n'a de pertinence que par rapport à l'Etat et à ses services décentralisés, aussi et surtout s'ils restent à construire. Ainsi, des projets urbains doivent pour être pertinents se décliner à ces différents niveaux.

Mais cette intervention ne doit pas être celle d'un bailleur, même si celui-ci est incontournable pour amener les financements, ni celle d'une ONG, dont bien sûr le savoir-faire et l'action sont majeurs. Elle doit être avant tout celle des bénéficiaires, individus et institutions en rapport les uns avec les autres. Notre action et notre investissement doivent avant tout être ceux de la médiation. Pour caricaturer, la latrine construite dans un quartier ne doit pas être celle reconnue par la population, voire médiatisée comme la latrine de tel bailleur, ou celle de telle ONG. Elle doit être celle d'une population qui se reconnaît dans une institution ou un collectif local.

LA MÉDIATION URBAINE

Notre attention doit donc se porter sur la médiation urbaine, ce rôle d'interface du développeur qui fera que le projet devient une affaire locale. La médiation urbaine recouvre un certain nombre de démarches et d'actions qui, toutes, visent à rendre l'habitant urbain plus citoyen de sa ville et donc plus collectivement impliqué dans le développement de son environnement, en partenariat avec les différentes institutions locales et notamment municipales.

Ces interventions dénommées "facilitation urbaine", "médiation urbaine", "intermédiation", ne font pas l'objet d'un corpus méthodologique affirmé et définitif. Comme pour toute matière du domaine social, il s'agit là d'un secteur toujours en mouvement, avec des démarches qui doivent sans cesse s'adapter à des problématiques changeantes. Parmi la multitude de questions que se pose tout opérateur sur ce domaine du développement urbain, quelques pistes permettant de mieux baliser le chemin de l'action peuvent être données.

Par une action de sensibilisation, de formation et de communication, l'objectif consiste à favoriser l'implication de la société civile dans la gestion participative des villes. Il s'agit de créer les conditions d'environnement pour permettre aux diverses organisations issues de la société de se définir des objectifs, de se coordonner, et d'établir un dialogue avec les représentants des pouvoirs publics locaux ou déconcentrés.

Par la définition des accompagnements nécessaires au processus de gestion participative, on permet aux autorités locales, de par l'implication de la société civile, de développer une capacité de réponse effective à la demande de services urbains auxquels elles sont confrontées, tout en contribuant à une amélioration des conditions de vie de la population.

Cette mise en dialogue, en favorisant la prise en compte des demandes de services urbains à la base, devrait améliorer les conditions de vie des populations et ainsi légitimer et promouvoir le concept de gestion participative.

Cette ambition passe par le développement des capacités des acteurs de terrain à mettre en œuvre et à gérer des projets de gestion urbaine en mode participatif, tout en veillant à ce que les prérogatives de la commune soient préservées.

LA DÉMARCHE D'ACTION ET LE RÔLE DE LA MÉDIATION

Le constat général est celui d'un faible niveau de relations entre les autorités locales et le milieu associatif, qui a émergé suite aux difficultés des pouvoirs publics locaux à répondre à la demande de services urbains. De façon constante, on constate un déficit de relations entre les pouvoirs publics et les opérateurs de terrain, déficit lié soit à des raisons politiques, soit à un manque de crédibilité mis dans l'autre partenaire par l'une des deux parties, soit au souci de se tenir à l'écart des concurrences éventuelles.

La démarche à mettre en œuvre par les "facilitateurs" ou "médiateurs" vise à repositionner les acteurs dans un autre mode d'élaboration de projet :

- le niveau municipal doit être suffisamment fort pour jouer ses rôles :
- d'élaboration d'une vision stratégique pour la ville,
- de fournisseur des services urbains non déléguables ;

- la gestion participative doit être renforcée et étendue pour assurer plus largement l'ensemble des services urbains de "proximité". Les groupements participatifs issus de ce mouvement seront amenés à développer des stratégies pour réaliser leurs objectifs de production de services urbains.

Il faut donc réconcilier ces deux acteurs pour orienter leurs actions respectives selon ces axes.

Autour d'un projet participatif, il s'agira de mobiliser les opérateurs de terrain, la population et les pouvoirs publics. Il ne s'agit plus d'être dans une relation descendante des pouvoirs publics vers la population, mais de respecter les prérogatives des uns et des autres. Un espace de dialogue doit donc se construire entre ces acteurs.

La mise en œuvre de la démarche du "médiateur" pourra s'effectuer selon les étapes suivantes, considérant que les différentes phases peuvent s'imbriquer ou se dérouler parallèlement.

- La phase 1 qui consiste en l'observation, le diagnostic de la pratique effective de la participation et de ses perspectives sur l'aire urbaine concernée par le projet.
- La phase 2 qui consiste en la définition des zones/secteurs d'action dans l'aire d'étude concernée, l'identification et la mise en place des relais des facilitateurs de la gestion participative.

Ces deux premières phases achevées, on doit aboutir à la définition d'un mode de gestion participative adapté.

- La phase 3 est la mise en œuvre effective d'un mode de gestion participative adapté et l'enclenchement d'opérations participatives "exemplaires" par rapport à la démarche avec notamment l'appui d'un bailleur apportant au moment voulu le financement des actions mises en priorité.
- La phase 4 vise l'intégration du mode d'action participatif à la démarche municipale ainsi qu'à la démarche des administrations déconcentrées.

Le "médiateur urbain" est en fait l'outil opérationnel :

- d'observation du comportement social vis-à-vis du concept de gestion participative,
- d'appui à la détermination des périmètres d'action du projet,
- de relation avec les populations et d'appui à leurs représentants dans le processus participatif,
- de suivi de l'action,
- d'appui à l'intégration du processus par les pouvoirs publics.

LE PROCESSUS DE CHOIX DE QUARTIER

La notion de quartier doit tenir compte en même temps de l'importance du développement historique des villes, des structures sociales traditionnelles, du sentiment collectif d'appartenance à un groupe et à un lieu, ainsi que du découpage spatial de la ville en vue de sa gestion par la municipalité.

Le choix final d'une zone d'intervention doit impliquer le niveau institutionnel local d'une façon ou d'une autre. Ce choix comporte en effet des critères techniques, mais aussi il doit répondre à des critères " politiques " qui sont des réponses en termes de développement social et sont le résultat d'une vision stratégique de la ville.

Aussi est-il souhaitable de toujours permettre à la municipalité, au travers d'un complément d'études, de pouvoir légitimer ses choix. Ceci présuppose qu'une réflexion au niveau des autorités locales doit être menée sur les problèmes de la ville, et ce en amont du processus d'intervention.

LES PROCESSUS DE CHOIX DES ACTIONS

Le processus de choix des actions doit prendre en compte les différents lieux de pouvoir identifiés. Ce processus doit s'appuyer sur une analyse approfondie des causes pour qu'un choix de solution soit pertinent. Une réponse en termes d'infrastructures ne doit pas être le résultat d'une insuffisance d'analyse causale, mais doit être formulée seulement après que, par exemple, la réflexion sur l'action sociale nécessaire pour avoir un impact positif sur la pauvreté ait été menée.

PROCESSUS DE PARTICIPATION

Le processus de participation peut aboutir à une mise en scène où les couches sociales moyennes sont sur-représentées. La participation financière et son montant peuvent être un élément de cette discrimination.

Il peut exister un certain décalage entre les discours sur la participation et les pratiques réelles. Les membres des structures associatives de base peuvent ne pas être réellement les "représentants" des quartiers ; les décisions prises en comité n'engagent alors qu'une minorité de la population. Il faut dès lors veiller à associer le tissu associatif local (souvent très riche) à la démarche participative.

DEGRÉ D'IMPLICATION DES POUVOIRS PUBLICS LOCAUX ET NATIONAUX

L'implication des institutions locales, la mairie et les services déconcentrés, est à préconiser dans tous les cas de figure. Elle est à réaliser dans des structures ouvertes adéquates du type "comité de pilotage" associant les institutions et les représentations de la société civile.

LES CONDITIONS DE PÉRENNISATION ET DE "RÉPLICABILITÉ" DE L'ACTION

Quels que soient les ajustements institutionnels provoqués par une médiation urbaine et les solutions techniques adoptées en réponse aux attentes formulées par les structures représentatives de la société civile en action, la pérennisation de la dynamique locale dépend surtout d'une modification irréversible de la situation politique, et du degré d'investissement des institutions locales dans la gestion urbaine.

Il y a toujours intérêt à entreprendre une recherche d'aliases pour la poursuite par des structures locales :

- de l'appropriation des actions,
- de la médiation des situations conflictuelles,
- de l'apprentissage de la démarche participative,
- de la mise en place d'un suivi et d'une veille méthodologique.

De manière générale, la pérennisation implique des interventions de durée généralement longue.

CONDITIONS TECHNIQUES DU DÉROULEMENT DU PROJET

La durée et le coût des interventions sont des éléments déterminants pour la réussite du processus de médiation, au sein de la municipalité et entre municipalités, services déconcentrés et populations.

Citoyenneté et décentralisation et médiation urbaine

Quels que soient les modes de réalisation de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre et du contrôle technique pour l'exécution des ouvrages, il est important de prendre en compte la rémunération des différents intervenants à ce processus.

Il est impératif que les comités/porteurs de projets soient formés sur leur rôle et ceux des autres acteurs et sur ce que sont et doivent comporter les études techniques pour la réalisation des ouvrages est impérative.

La formation des responsables du tissu associatif local à une meilleure identification des actions ainsi que l'animation et l'éducation populaire demandent également une mobilisation significative des ressources.

La mobilisation de la ressource financière pour la réalisation de travaux d'infrastructures d'envergure doit pouvoir se faire à terme au travers d'un fonds d'investissement urbain, rassemblant les moyens d'intervention sur l'espace considéré des différents bailleurs de fonds, les décisions relatives à l'utilisation de ce fonds étant, dans un système décentralisé, de la responsabilité locale.

UNE DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE, DYNAMIQUE POUR L'INTERMÉDIATION

Il est bon de laisser aux ONG "médiatrices" le soin de proposer elles-mêmes leur méthode d'intermédiation. C'est une démarche positive qui doit être développée. Elle évite de considérer le "médiateur" comme une simple "agence d'exécution" et permet de bénéficier de ses propres expériences, initiatives et innovations.

Concernant les tâches à mettre en œuvre au niveau de la médiation urbaine, on peut recommander :

- au niveau de l'intervention préliminaire, prévoir la prise en compte impérative des tâches suivantes : connaissance des acteurs et de la ville, connaissance des quartiers et de leur dynamique, connaissance des conditions de vie des populations ;
- lors d'une démarche d'intervention, prévoir dans un nombre très limité de quartiers une action de rodage de la méthode d'intervention, créer des réactions de dialogue et réaliser les premiers micro-projets.

D'une façon générale, il faut préconiser la flexibilité, ce qui demande de nombreuses concertations entre les partenaires : l'ONG "facilitatrice" d'une part, le maître d'œuvre d'autre part, au niveau national avec le ou les agences de coopération qui appuient la démarche.

Il faut au maximum faciliter la concertation entre les ONG, pour tirer le maximum de comparaisons et d'échanges d'idées, de préférence avec l'intervention d'une structure externe qui aura une mission non seulement d'animation des échanges, mais aussi de veille méthodologique et de formation/appui, notamment en matière de médiation.

ORGANISATION DE L'INTERMÉDIATION

La démarche d'intermédiation, habituellement confiée à un intervenant externe, pourrait s'enrichir en y associant les services déconcentrés des Affaires sociales ou du Développement communautaire ou leur équivalent.

Cette démarche de médiation doit toujours faire appel à une

expertise en animation/approche participative, formation-appui, gestion de projet et aussi en intermédiation.

Les compétences à l'intermédiation pourraient utilement s'élargir au sein des structures des collectivités locales.

UNE VALORISATION DU TISSU ASSOCIATIF

La richesse du tissu associatif local est à mettre en valeur de manière systématique. Au-delà du recensement des structures et de l'identification des initiatives, il faut envisager un travail en profondeur avec elles, s'appuyer sur elles - quels que soient leur nature et leurs objectifs -, les associer à la mise en place des structures de quartier en envisageant même une structure plus ou moins fédérée.

Cet appui sur le tissu associatif peut aussi aboutir à d'autres modes de structuration que celui du quartier, par exemple par domaine ; les tontines de différents quartiers pourraient se mettre en réseau, les groupes de pré-collecte des ordures pourraient créer une structure pour l'enlèvement, le compostage et la décharge finale, etc.

RÉSEAU D'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES

Il y a constat de la quasi-inexistence de relations d'échange entre les différents quartiers de chaque ville, entre les municipalités et les structures de quartiers, entre l'ensemble des villes et d'autres structures menant des expériences similaires ailleurs. La mise en réseau d'échange d'expériences sur le développement urbain entre les villes (avec des visites d'échange, des débats, etc.) est toujours un atout dans la formation pratique en méthodes participatives des services déconcentrés, du personnel de la mairie, des ONG et des associations locales.

VOLONTARIAT OU BÉNÉVOLAT

Le personnel des associations de base est constitué de volontaires et de bénévoles. Néanmoins, le travail permanent et le travail des membres des comités qui assurent la maîtrise d'ouvrage sont très prenants en matière de temps. On peut être unanime à reconnaître que toutes les structures formelles (bureau d'études, maître d'ouvrage délégué, maître d'œuvre) qui réalisent un travail doivent être payées alors qu'au niveau des petites structures de quartiers on exige souvent que le bénévolat soit de mise. Pour la pérennisation des actions, il importe que les modalités de motivation (et éventuellement de rémunération) de toute personne qui effectue un travail soient clairement définies.

À la lumière de sa propre expérience, chaque intervenant de terrain peut sans doute partager ces quelques considérations générales sur la citoyenneté et la décentralisation. Elles doivent être source de réflexions et de motivation pour dépasser les contingences que tout projet de développement fait émerger.

La médiation urbaine est à considérer comme un principe de positionnement que chacun contribuera par son expérience à enrichir dans ses principes et modes d'action.

Afrique : quand les populations construisent la citoyenneté au quotidien

Sidiki Abdoul Daff*

Le mouvement associatif sénégalais a largement démontré sa capacité de s'impliquer bénévolement dans la prise en charge de fonctions et de responsabilités délaissées par l'Etat et les collectivités, mais il éprouve de grandes difficultés à interpeller les pouvoirs publics de manière intelligible et à entamer avec eux des démarches de concertation constructives.



Membres d'un GIE de Dakar (Sénégal) (Photo : WASTE)

Les organisations de base, formelles ou informelles *“sont une forme de représentation de la population. Elles agissent dans l'intérêt de celle-ci, en font émerger une parole collective, et ont à rendre des comptes à la communauté tout entière. Les autorités locales, de leur côté, sont issues d'une élection démocratique et constituent une autre forme de représentation de la population. Elles doivent reconnaître mutuellement leur légitimité. La reconnaissance mutuelle est un préalable au partenariat”*.¹ S'appuyer sur les initiatives et l'organisation des populations est, certes, un préalable indispensable, mais ce n'est pas suffisant pour engendrer une véritable dynamique citoyenne.

L'ASSOCIATIVITÉ : UN CAPITAL SOCIAL À LA FOIS SOLIDE ET VULNÉRABLE

Au Sénégal, les cadres d'organisations populaires sont nombreux et prennent des formes multiples. On y trouve pêle-mêle :

- des *mbootaay* (regroupements de femmes) qui, cultivant des modes de fonctionnement solidaire, instituent des systèmes de cotisation à taux uniforme et de prêts tournants entre membres. Ils créent également des activités engagées collectivement et fournissent une assistance au voisin dans le besoin ;
- des Groupements de Promotion Féminine (GPF) qui développent des activités de formation professionnelle, juridique, etc., pour leurs associés ;
- des Associations Sportives et Culturelles (ASC) qui rassemblent des milliers de jeunes autour d'activités sportives et culturelles, particulièrement pendant les vacances scolaires. Les ASC sont des entités territoriales de voisinage qui prennent de plus en plus en charge les problèmes des quartiers ;
- des associations de résidents et des amicales de quartier qui sont en quelque sorte des associations de consommateurs ou des syndicats de locataires n'hésitant pas à interpeller les autorités étatiques ou municipales pour leur demander de s'acquitter de leurs obligations. Parallèlement, elles gèrent et aménagent leurs espaces ;

* Coordinateur du Centre de Recherches Populaires pour l'Action Citoyenne (CERPAC), Sénégal (sidiki.daff@sentoo.sn).

(1) Charte Africaine du partenariat entre habitants et collectivités locales adoptée lors du FORUM DES HABITANTS DE WINDHOEK, NAMIBIE 12-18 mai 2000.

Afrique : quand les populations construisent la citoyenneté au quotidien

- des Associations de Promotion de Santé (APS), mises en place par les populations à cause du désengagement partiel de l'Etat dans le domaine sanitaire. Elles essaient de pallier les carences des pouvoirs publics en instituant une participation financière des usagers pour alimenter les centres de santé en médicaments et en équipement ;
- les Associations de Parents d'Elèves (APE) qui prennent en charge la construction, l'équipement ainsi que les factures d'eau et d'électricité des écoles.

Pour ainsi dire, chaque Sénégalais appartient au moins à l'une d'entre elles. Ces associations sont des structures de socialisation. On considère que l'individu ne peut exister que dans un collectif (association de quartier, de ressortissants d'un même village, religieuse, familiale, de voisinage etc.). Dans un contexte de sous-développement, caractérisé par le retrait de l'état du service public et la fragilité des institutions nationales et locales, les associations créent des espaces libres où elles offrent des ressources capables de satisfaire des besoins spécifiques permettant de faire face tant bien que mal à la rudesse de la vie. Dans ce cas précis, l'associativité apparaît comme un capital social, une sorte d'assurance vie.

Bien qu'elles aient des vocations précises définies au départ, ces organisations agissent en arborescence en prenant en main des activités d'utilité publique ne relevant pas de leur vocation originelle. Comme le dit Assane Saada, un journaliste sénégalais, "les associations sénégalaises maîtrisent l'art de gérer la cité sans les politiques". Ainsi, elles élargissent leur sphère d'intervention (quartier, ville etc.) et prennent en charge une partie du service public que les pouvoirs politiques locaux ou nationaux ne peuvent ou ne veulent assumer. Une association de femmes ayant un objectif commercial, constatant l'insalubrité de son quartier, pourra entreprendre de mobiliser les habitants autour de ce problème ; des jeunes d'une association sportive se transformeront rapidement en veilleurs de nuit pour faire face à l'insécurité ou bien en manœuvres de la construction pour bâtir un édifice d'intérêt public (mosquée, école du quartier, etc.) ou évacuer les eaux stagnantes. Les femmes sont amenées à s'organiser seules pour trouver des alternatives aux interpellations du quotidien, s'attribuer des responsabilités, inventer, prendre des initiatives. Ce sont souvent des réponses collectives micro-locales facilitées par une proximité cultivée, une communauté culturelle et une claire conscience d'un destin commun. Pour tout cela, les associations ne reçoivent aucune contrepartie financière. Certaines mettent en place des systèmes de cotisation, sortes de système d'imposition volontaire, mais leurs marges de manœuvre sont parfois très minces car des responsables publics, se sentant spoliés de leur autorité et de leurs prérogatives, font tout pour leur "mettre des bâtons dans les roues". Certains essaient de s'attacher les organisations les plus prospères en tentant de placer à leur tête des membres de leur clientèle.

LA DÉFIANCE VIS-À-VIS DU POUVOIR POLITIQUE

Si les cadres associatifs s'impliquent à fond dans la prise en charge d'une partie du service public, ils sanctionnent également les pouvoirs locaux (municipalités, communautés

rurales etc.) en refusant de payer les impôts et les taxes. S'instaure dès lors un dialogue de sourds dont il devient rapidement impossible de se dépatétrer : les pouvoirs publics continuent de rétorquer que les impôts doivent être payés pour que la mairie puisse réaliser des ouvrages sociaux tandis que les associations ne laissent pas de répéter qu'elles refusent de s'en acquitter sous prétexte que la mairie, en réalité, ne fait rien. Il est fréquemment reproché aux maires d'être à la fois chef de l'exécutif et responsable local du parti au pouvoir. Les budgets municipaux servent principalement au fonctionnement de l'administration et à l'entretien de la clientèle politique de l'élu.

L'expérience du Réseau And Suxxali Medina Gounass (RASMG) illustre fort bien les difficultés qui président à la concertation entre associations et pouvoirs publics. En Wolof, "And Suxxali Medina Gounass" signifie "S'unir pour le développement de Médina Gounass". Médina Gounass est un quartier de Guédiawaye (banlieue de Dakar de plus 450.000 habitants) qui compte 50.000 habitants. C'est un quartier pauvre, fréquemment inondé par les eaux pluviales. Le réseau RASMG, composé de plus de 100 associations, a proposé à la mairie d'organiser avec elle un forum populaire destiné à impulser une dynamique de développement local impliquant tous les acteurs afin de trouver une solution durable aux inondations. La mairie n'ayant aucune emprise sur ce réseau, elle a préféré ne pas répondre à l'invitation et a tenté de créer un réseau associatif parallèle à sa solde. La réaction du RASMG a été de s'entêter à organiser seule ce forum, arguant du principe que si la mairie refusait de négocier, elle ne pouvait s'en prendre qu'à elle-même si elle n'était plus partie prenante au projet et se retrouvait reléguée au rang de simple invitée.

Cette défiance est en partie compréhensible, mais elle risque de compromettre les chances d'aboutir à une solution de développement durable, car elle est porteuse de conflits. Les associations sont en train de dépouiller la municipalité de ses attributs. Comment concilier ces deux pouvoirs (légal et populaire) ? Comment utiliser les initiatives associatives pour favoriser la participation citoyenne ? La solution passera inévitablement par une reconnaissance mutuelle de ces deux légitimités qui occupent le même espace.

OFFRIR UN ESPACE DE CONCERTATION ET D'ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES AUX ASSOCIATIONS

Le Centre de Recherches Populaires pour l'Action Citoyenne (CERPAC) est une association sénégalaise composée de mili-



Banlieue dakaroise (Photo : origine inconnue)

tants associatifs engagés dans la recherche d'un approfondissement et d'un renouvellement de la démocratie. Ils ont fait le pari de féconder réciproquement leurs expériences par la rencontre sur le terrain, le croisement de réflexions dans des ateliers d'échange, et l'interpellation mutuelle.

Dans cette optique, le CERPAC a initié la création d'un espace public : la "Maison du Citoyen". C'est un lieu d'échange d'expériences, de débats transversaux et croisés, de mise en réseau à plusieurs échelles de territoires pour les associations. Il s'agit de briser la tendance à l'isolement qui caractérise le mouvement associatif. C'est aussi un lieu de capacitation citoyenne, c'est-à-dire de prise de conscience et de reconnaissance de son rôle à différentes échelles : à l'échelle du quartier pour résoudre les problèmes de la vie quotidienne, à l'échelle de la ville pour apporter sa pierre à la gestion de la cité, à l'échelle du pays, de l'Afrique et du monde. La capacitation citoyenne, c'est comprendre les raisons de sa situation et se donner les moyens pour pouvoir la modifier avec d'autres citoyens. Il s'agit ici d'appuyer les associations pour qu'elles construisent une intelligence collective.

Cette maison des associations offre un accès à une documentation sur les enjeux citoyens, la démocratie, les droits fondamentaux (en Afrique et dans le monde), à des cassettes audio et à des vidéos, à des bases de données, mais aussi à des informations pratiques (législation, informations administratives, etc.)

COMMENT CRÉER DE NOUVEAUX RAPPORTS DE DIALOGUE ENTRE LES POPULATIONS ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES ?

C'est une des questions clés auxquelles le CERPAC cherche à apporter des réponses. Depuis mai 2002, les communes de Guédiawaye se sont dotées de nouvelles équipes municipales dont certaines, lors des élections, avaient fait du "budget participatif de Porto Alegre"², le fer de lance de leur campagne. Le CERPAC (lui-même promoteur de cette expérience au Sénégal) a saisi cette opportunité pour proposer à l'une de ces mairies la mise en œuvre d'une expérience de gestion participative basée sur "la charte africaine de partenariat entre habitants et collectivités locales"³. En rapport avec la commune, le CERPAC gère le comité de pilotage pour la mise en œuvre d'une démocratie participative. Son parti pris dans cette tâche est clairement affiché dès le départ : il privilégiera ses rapports avec les populations et ce sera l'attitude de la municipalité vis-à-vis de leurs besoins qui déterminera la nature et l'avenir des rapports tissés.

Par cet engagement, les nouvelles autorités locales affirment rompre avec le clientélisme, la mauvaise gestion des biens publics, l'absence de transparence et de comptes-rendus qui ont caractérisé les équipes précédentes. Elles prennent l'option de faire avec les gens une démarche impliquant la participation des populations. Il s'agit de faire émerger les conditions d'un dialogue constructif, des espaces de concertation et d'innovation démocratique.

Cette expérience repose sur les comités géographiques (quartiers) et thématiques (santé, éducation, commerce) qui ont pour vocation de repérer les problèmes et de participer avec le conseil municipal à leur traitement. Dans leur composition, ils tiennent compte de la diversité qui existe dans leur zone

d'évolution. De fait, y cohabitent des structures de type associatif classiques et des associations traditionnelles n'ayant pas une reconnaissance légale, mais représentant tout de même une catégorie de la population.

Les comités thématiques travaillent au niveau de la commune entière sur des sujets qui ne peuvent être traités qu'à cette échelle, tels que la santé, l'éducation, etc. Cela permet aussi de dépasser la vision "micro-localiste" des associations de quartier et de percevoir la commune comme un tout.

Les représentants de ces structures siègent au conseil municipal, ils peuvent intervenir dans les débats, mais ne peuvent voter.

Ce dispositif est complété par un "Espace Local d'Interpellation Démocratique" (ELID) qui se traduit par une rencontre annuelle publique directe entre le Maire et les populations. L'exécutif municipal rend compte à ses mandataires (les populations) du travail effectué pendant un an, de l'usage fait des fonds de la collectivité locale, de l'état d'exécution du plan de développement local, des difficultés rencontrées, etc.

RÉSULTATS

Des difficultés persistent liées à/au :

- la prégnance de l'esprit clientéliste (entretenu par les pouvoirs locaux) qui continue de prévaloir au sein des populations. Pendant 40 ans, elles ont entretenu des rapports clientélistes avec les différents élus locaux pour faire aboutir leurs demandes. Par ailleurs, en dépit de sa bonne foi, le maire étant chef local du parti, il est soumis à l'autorité des dirigeants nationaux ;
- faible niveau de formation des populations et des élus locaux ;
- manque d'implication des autorités traditionnelles (les chefs de quartiers) dans le processus. En effet, ces personnalités porteuses de légitimité sociale n'ont pas daigné se présenter aux élections des comités de quartiers. A la limite, ils se sont mis hors de ce mode de choix car le principe selon lequel "une personne équivaut à une voix" ne correspond pas à leur conception de la représentativité. Ne pas intégrer cette catégorie, c'est courir le risque d'en faire des adversaires très gênants pour les comités, car ils sont investis d'une forte reconnaissance sociale. Cela pose fondamentalement le problème de l'adaptation de certaines règles démocratiques aux conditions socio-culturelles africaines : une personne de 70 ans admet difficilement que sa voix ait le même poids que celle de son petit-fils âgée de 21 ans.

⁽²⁾Le budget participatif est un processus d'abord mis en œuvre dans la ville de Porto Alegre et imité par la suite dans plusieurs villes du monde. Les populations organisées dans des structures participent avec la mairie à l'élaboration, à la mise en œuvre et au contrôle du budget de la municipalité. Ce sont les populations organisées qui définissent les priorités d'investissement. Les populations désignent des membres pour des assemblées représentatives (conseil du budget participatif) qui discutent avec le maire et le conseil municipal sur les orientations budgétaires. Le maire est tenu de rendre compte annuellement aux populations de l'exécution du budget. Bémol : une partie seulement du budget est mise en discussion, à cause de restrictions légales. En février 1999, le CERPAC a invité la mairie de Porto Alegre à Guédiawaye afin qu'il expose son expérience à des élus et à des dirigeants associatifs. Par la suite, le CERPAC s'est rendu au Brésil afin d'y exposer à son tour, lors d'un Forum international sur la "Démocratie participative", le problème de l'associativité au Sénégal.

(3) Cf. note 1.



Quelque part dans Pikine (Dakar) (Photo : Jack Vauthrin)

En définitive, l'expérience n'a réellement abouti qu'à une chose, l'instauration d'une consultation des populations ; on n'est pas encore parvenu à ce que celles-ci participent pleinement à la gestion communale. Mais dans les conditions d'un Sénégal où prévaut le clientélisme politique et une gestion opaque des deniers publics, cette expérience est assurément un grand pas. Sa pérennisation dépendra sans doute de la capacité des comités à se constituer en forces autonomes et citoyennes, en un contre-pouvoir capable de faire pression sur les élus locaux afin de faire aboutir leurs demandes.

ARTICULER LA CONSTRUCTION CITOYENNE AU SÉNÉGAL À L'AFRIQUE : LE FORUM AFRICAIN POUR LA CITOYENNETÉ ACTIVE

Le schéma de base décrit plus haut se reproduit un peu partout en Afrique, à quelques variantes près. Le mouvement associatif de base, formel ou informel, constitue actuellement le segment le plus actif de la "société civile africaine", mais il n'a pas accès aux médias et son action est généralement limitée au niveau local, quand il n'est pas étouffé par des ONG qui parlent à sa place.

Même si la solidarité et la remarquable capacité d'auto-organisation de ces associations au niveau local sont un atout incontestable, elles ne suffisent pas à engendrer une dynamique citoyenne et à faire face à l'Etat, encore moins à s'inscrire dans le mouvement global de lutte contre la mondialisation néo-libérale dont les effets sont pourtant très pesants pour les populations du Sud.

Le Forum Africain pour la citoyenneté active entend promouvoir un espace d'échange plus vaste entre des acteurs partageant des préoccupations communes mais s'ignorant. Le CERPAC est en train de travailler à l'idée d'organiser, à Guédiawaye, une première rencontre entre des pouvoirs

locaux africains engagés dans une dynamique d'innovation démocratique en matière de gestion locale et des citoyens déjà engagés dans des actions concrètes incluant l'une ou l'autre interpellation des pouvoirs publics.

Avec cette rencontre, le CERPAC veut inaugurer de nouvelles formes et pratiques de réflexion collective sur les conceptions et l'exercice de la citoyenneté en Afrique, qui accompagnent l'émergence de pratiques d'acteurs responsables refusant le désengagement de l'Etat et qui sont dotées d'une capacité de transformation du secteur public.

A PARAÎTRE :

"DÉSENGAGEMENT DES ETATS, DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT", M.TOTTÉ, T. DAHOU, R. BILLAZ, ÉD. KARTHALA, MAI 2003, 300 PAGES, 12 €.

On a beaucoup vanté, ces dernières années, l'émergence d'une démocratie locale capable de contrebalancer les tendances hégémoniques des Etats centralisateurs.

Cet ouvrage propose de voir ce qu'il en est dans les pratiques comme en théorie. Les ONG COTA et ENDA ont réuni dans cet ouvrage différentes contributions afin de rendre plus lisibles les concepts et les enjeux ; d'illustrer des dynamiques locales inédites d'affrontement et d'arbitrage ; de rendre compte des nouvelles opportunités et contraintes (techniques et organisationnelles) qui s'offrent aux acteurs du développement.

Participation et citoyenneté locale dans le processus de décentralisation au Sénégal : entre mobilisation des ressources et quête d'une démocratie participative.

Serigne Mansour TALL* et Mamadou Bara GUEYE**

Au Sénégal, la mise en œuvre de la décentralisation rencontre divers problèmes. Le transfert de compétence s'est fait sans un transfert concomitant de ressources financières. Même la mise en place de cadres formels ne garantit pas encore une meilleure expression de la citoyenneté locale. La participation effective des citoyens à la gestion des affaires de la cité reste encore faible. Les différentes légitimités s'affrontent et les nouveaux élus, pourtant forts de leur légitimité juridique, n'ont pas encore neutralisé le pouvoir des anciennes légitimités coutumières et traditionnelles (Chef de village, Chef de terre ou "lamanes"...) et celui des nouveaux pouvoirs économiques du monde rural : GPF (groupements de promotion féminine), GIE (groupements d'intérêt économique), OP (organisations paysannes). Les questions des ressources et des cadres de mise en synergie des acteurs sont donc aujourd'hui fondamentales pour la mise en œuvre de la décentralisation.



Citoyens ruraux à Hamdallaye Samba Mbaye (Sénégal) (Photo : Cota)

L'impératif d'articuler la participation à la décentralisation requiert la mise en place d'espaces de dialogue politique entre les différentes sources de légitimité au niveau local. A la légitimité coutumière et symbolique des institutions traditionnelles, il faut adjoindre la légitimité politique et juridique des élus locaux, et celle, économique, des organisations communautaires de base. "Réussir la décentralisation" requiert la participation de tous les acteurs et la prise en compte des dynamiques locales dans le processus de développement. La décentralisation n'est pas seulement une procédure politique et des textes juridiques, c'est aussi un esprit et des pratiques préexistantes que les populations ont façonnées de manière patiente et qu'elles continuent à transmettre. Reconsidérer ces formes d'organisation et les articuler aux procédures politiques permet de rendre plus effectives ces dernières. La participation des acteurs à la gestion des affaires publiques requiert un cadre théorique et opérationnel, des moyens et des ressources.

* Responsable de Programme à IIED Sahel (International Institute for Environment and Development), BP 5579, Dakar, Sénégal. (smtall@sentoo.sn)

** Coordonnateur de IIED Sahel, BP 5579, Dakar, Sénégal.

UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire constitue de ce point de vue une alternative qui mettrait l'accent sur nos avantages comparatifs comme la solidarité, l'interaction sociale dans un contexte globalisé. Aux réseaux techniques, mobilisons nos réseaux sociaux pour promouvoir une économie solidaire structurée autour de logiques familiales, lignagères, religieuses. La résurgence de la problématique de l'agriculture familiale et le développement de l'économie informelle sont fondés sur l'impérieuse nécessité de mobiliser le capital social à défaut des capitaux monétaires. L'économie solidaire est une économie de réseau. Elle mobilise donc toutes les sociabilités et engendre des mécanismes de redistribution et de partage. Au Sénégal, elle est au centre de l'économie. Mutuelles d'épargne et de crédit, entrepreneuriat sont de nos jours des stratégies centrales de développement rural. Le budget classique, comme projection des dépenses et des recettes, doit être accompagné d'un mécanisme participatif de mobilisation des ressources locales et de contrôle de l'opportunité et des procédures de leur utilisation par des groupes de plus en plus larges impliqués dans un processus d'apprentissage.

ENJEUX ET DÉFIS DE LA PARTICIPATION DES ACTEURS DANS LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION

La mise en place d'un cadre de dialogue et d'apprentissage pour une participation équitable de tous les acteurs dans le processus de décentralisation à Pambal dans le Léhar¹ a montré la pertinence d'un dialogue entre les acteurs. La décentralisation y est davantage perçue par la population comme un ensemble de règles contraignantes, élaborées ailleurs, que comme une politique de développement. Cette méconnaissance de la décentralisation a longtemps été atténuée par des formations ponctuelles initiées par les pouvoirs publics et les structures d'appui au bénéfice exclusif des élus. Ces formations, portant souvent plus sur les textes que sur l'esprit et la philosophie de la décentralisation, ont longtemps été limitées par un ensemble de facteurs :

- la prise en compte comme cible des formations des seuls élus locaux au détriment des autres acteurs de la décentralisation ;
- l'analphabétisme des élus locaux et des ruraux en général ;
- l'orientation exclusive des formations sur les aspects législatifs et juridiques ;
- la politisation excessive des fonctions électives locales avec la suppression de la représentation des organisations communautaires de base et l'éviction des leaders ou leur politisation.

Un processus continu de prise en charge de la formation de tous les acteurs locaux détenteurs d'enjeux, "l'opérationnalisation" des compétences transférées et la mise en place de stratégies améliorant les conditions de vie des populations locales sont autant d'enjeux promouvant la participation dans les mécanismes de la décentralisation.

Mais qui sont les acteurs de la décentralisation en milieu rural? Comment les faire participer dans le processus de décentralisation? Quelle est la valeur ajoutée de cette participation de tous les acteurs?

L'un des défis de la décentralisation est de mettre en perspective les synergies locales. L'expérience menée par IIED Sahel à Pambal a montré toute la pertinence de cette démarche méthodologique. Les acteurs de la décentralisation ne sont pas seulement les élus locaux qui cependant disposent de la légitimité juridique. D'autres acteurs détiennent les rênes du pouvoir local en s'appuyant sur différentes légitimités de nature économique et traditionnelle.

LES ASSOCIATIONS TRADITIONNELLES : UN RÉFÉRENT COUTUMIER ET SYMBOLIQUE RÉGULATEUR

Les premières organisations étaient essentiellement des associations de classes d'âge (*maas, m'botaay, xumatt*). Rarement mixtes, elles développaient de fait une logique de segmentation des différents groupes obéissant surtout à une stratégie de division des rôles et des responsabilités. Le renforcement des liens sociaux et la prise en charge d'activités ludiques sont à la base du processus de création de ces associations essentiellement coutumières et traditionnelles. Les règles de fonctionnement sont basées principalement sur les rapports d'ainesse et de réciprocité. La qualité de membre est assujettie au versement régulier des cotisations et à la présence aux activités. Un code de conduite permet souvent de sanctionner les contrevenants aux règles édictées. Les sanctions peuvent aller de l'amende forfaitaire à l'exclusion, au bannissement. Compte tenu des rapports presque mystiques entre l'homme et la nature en pays sérère, ces associations avaient un rôle à jouer en matière de gestion des ressources naturelles.

Les hommes ont presque préservé leurs associations traditionnelles des influences modernes. Ces associations revêtent un sens initiatique et sacralisé qui les a maintenues à l'écart des processus politiques exogènes. Le "*penthium baay*" ou la tribune des chefs de famille regroupe toujours selon les mêmes règles séculaires les hommes mariés d'âge mûr. Ce processus de modernisation par greffage des GPF sur les associations traditionnelles concerne surtout les femmes et les jeunes.

LES GPF : DES ACTEURS PRIVÉS DYNAMIQUES POUR UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE

A partir de 1993, on assiste à une mutation des associations de classes d'âge. Celles-ci ont longtemps vécu en autarcie de leurs cotisations et d'activités limitées dans le village. Sur les associations de classes d'âge des femmes (*mbotaay*) se sont greffés des GPF et des GIE grâce à un assouplissement des règles d'affiliation et à un financement d'activités nouvelles (aviculture, maraîchage...) initiées avec l'encadrement des projets. En effet, le passage d'une association traditionnelle de type *mbotaay* à une association dite moderne de type GPF ou GIE est lié à l'opportunité de mettre en place des activités génératrices de revenus (maraîchage, embouche, aviculture) ou de drainer des infrastructures (moulin, forage).

(1) Région traditionnelle de la région de Thiès, comprise entre les confins des Niayes et la limite du pays wolof aux portes de la ville de Tivaouane. Quoique proche de Dakar, la zone est relativement isolée du fait de l'absence de routes goudronnées et du ravinement intense qui, en saison des pluies, coupe les pistes et les chemins. Occupé en grande partie par l'ethnie sérère, le Léhar compte 18 villages.

On dénombre à Pambal 18 GPF fédérés en une union locale des GPF à l'échelle de l'arrondissement et 13 ASC actives surtout durant la période des vacances et durant la saison des pluies. Fédérées à l'échelle locale, départementale, régionale et nationale, les GPF sont cependant fortement accaparées par un leadership politique. Le parti au pouvoir profite de la capacité de mobilisation des femmes et de son potentiel électoral. Avec les changements politiques, on assiste en ce moment à une remise en cause du leadership local inamovible. L'actuel parti au pouvoir est en train de mettre en place d'autres associations de femmes portant son empreinte sous le nom de CSD (Club de Solidarité et de Développement) afin de capter le dynamisme populaire des associations de femmes à défaut de récupérer ses leaders qui disposent malgré l'alternance politique intervenue le 19 mars d'une bonne capacité de mobilisation.

Le microcrédit est l'activité pivot dans l'union locale. L'Union locale finance les membres des GPF après leur adhésion. L'adhésion légale est alors nécessaire. Des investissements comme la case foyer sont mis à l'actif de l'Union locale des GPF. Le microcrédit permet d'initier de nouvelles activités ou de renforcer des activités connues. L'artisanat, la location de matelas et de chaises, la fabrication du savon, le petit commerce, le travail collectif rémunéré (culture, battage du mil, "bay fayu" et "bobj fayu"...) permettent de renforcer le capital financier des GPF. Ce capital est souvent réinvesti dans des activités d'intérêt collectif : réparation du forage, du moulin à mil, investissements dans le village...

Les GPF se sont approprié les objectifs des associations traditionnelles de femmes. Ceci explique leur réussite présumée ou réelle. Dans l'agenda des GPF du Léhar, les visites aux malades et le soutien moral et financier sont aussi importants que les investissements économiques comme le forage, le moulin à mil, la case de santé ou le centre social. Les GPF s'appuient sur les associations traditionnelles (*mbootaay*) pour développer des initiatives d'ordre social ou d'intérêt communautaire : achat d'ustensiles de cuisine, opérations communautaires de nettoyage, comité de contrôle de l'hygiène et sanctions, aménagement du puits pour améliorer les conditions d'hygiène.

Le champ communautaire a permis de collecter un gain de 500.000 F CFA après la vente des récoltes. L'utilisation de cet argent pour financer l'emboûche bovine permet d'assurer la prise en charge de certaines micro-réalisations : achat d'un moteur à crédit estimé à deux millions de FCFA, vente de l'eau après l'amélioration par le groupement des conditions d'exhaure, financement de la contrepartie de 10 % à payer pour acheminer l'eau dans les maisons.

Autant sont prises en charge les activités des associations traditionnelles au sein des GPF, autant les règles traditionnelles de fonctionnement sont réinterprétées (amendes, isolement social, leadership lié à l'ancienneté) et mises à profit en cas de besoin.

LA PRÉSENCE ABSENTÉISTE DES RESSORTISSANTS DU VILLAGE : UNE PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU VILLAGE

L'association des ressortissants est basée à Dakar mais a des liens particuliers avec la population locale. Ses activités sont essentiellement :

- les cérémonies mortuaires ;
- l'accueil des ressortissants dans le Park Sérère à Dakar ;
- la participation financière aux activités de développement du terroir ;
- l'hébergement des nouveaux élèves dans une maison appelée "village" à Tivaouane ;
- les concertations inter-religieuses entre hommes d'église et imams.

Ces ressortissants sont le trait d'union entre le Léhar et Dakar, ils valorisent et diffusent la culture du Léhar dans des émissions radiophoniques. Ils ont aidé à la mise en place de la mutuelle de santé créée depuis 1993. Une longue période d'animation a permis d'expliquer les objectifs et le fonctionnement de la mutuelle. Le démarrage des activités depuis 1999 s'accompagne d'une extension progressive. La participation est assujettie à un rattrapage dans les cotisations. Les populations mettent en place un système d'activités génératrices de revenus pour préfinancer leurs cotisations. La mutuelle a un délégué dans chaque village, 48 % de ces délégués sont des femmes.

Les ressortissants se considèrent comme des membres à part entière du village et participent de ce fait malgré leur absence, au financement du développement local. Tout se passe comme si, dans un système de solidarité, les différents acteurs participaient selon leurs moyens (argent, force physique) dans la mise en œuvre des activités de développement.

LES ASSOCIATIONS DE JEUNES : UNE MAIN D'ŒUVRE PEU MAÎTRISÉE

Les ASC (Associations Culturelles et Sportives) regroupent surtout des jeunes. Elles ne correspondent pas tout à fait aux classes d'âges et ont été influencées comme par les GPF d'un assouplissement des règles de constitution grâce à l'opportunité offerte par le mouvement "navétane" dit championnat national populaire fortement décentralisé. A la lutte, sport traditionnel des jeunes après l'hivernage, quand mûrissaient les premiers épis de mil, s'est substitué le football qui concurrence la disponibilité des jeunes dans les travaux champêtres.



Citoyen rural à Hamdallaye Samba Mbaye (Sénégal) (Photo : Cota)

Si les jeunes s'activent dans les champs, c'est pour entreprendre des activités rémunérées afin de financer les caisses de leurs associations. Celles-ci jouent un rôle important en matière d'hygiène publique.

Les associations sportives et culturelles se sont multipliées avec la naissance des ODCAV (Organismes Départementaux de Coordination des Activités de Vacances) et OCCAV (Organismes Communaux de Coordination des Activités de Vacances) qui ont favorisé l'allègement institutionnel dans le processus de leur création. Les jeunes doivent se mettre en réseau pour discuter des problèmes relatifs à la forêt. Les jeunes sont cependant difficilement mobilisables durant la saison sèche. Leur énergie est trop tournée vers les actions récréatives. Des concertations avec les jeunes sont nécessaires pour les conscientiser sur le terroir, les institutions traditionnelles ont un rôle à jouer dans le réarmement moral des jeunes.

LES ÉLUS LOCAUX : UNE LOGIQUE PARTISANE ET UNE VOLONTÉ D'ACCAPAREMENT

Les élus locaux disposent de la légitimité juridique. Seulement leur action est entachée par des querelles partisans. Les logiques d'appartenance à des partis politiques resurgissent souvent dans les alliances et les mécanismes de prise de décision au sein du Conseil Rural. Un plaidoyer pour la candidature de la société civile dans les élections locales permettrait de garantir une participation plus large de certains leaders locaux et d'éviter le transfert des conflits politiques au sein du Conseil Rural.

Les villages sans conseiller rural se sentent exclus des mécanismes de prise de décision. Leurs habitants se reconnaissent difficilement dans les décisions prises et transfèrent la légitimité juridique à leurs autorités traditionnelles. La commission domaniale devient alors un espace de confrontation des logiques. Les habitants n'acceptent pas, même avec la participation du chef de village, le règlement de leurs questions foncières par des "étrangers". Pour le cas du Léhar, la loi de la majorité fait que les décisions sont prises surtout par un nombre limité de villages disposant de plusieurs conseillers. La répartition des investissements ne semble pas équitable. S'il est évident que tous les villages d'une communauté rurale ne peuvent disposer de conseiller rural, la création d'un espace de dialogue entre les conseillers et les autres acteurs est alors une exigence d'équité et de justice.

La pluralité des acteurs augure d'une maximisation de l'avantage comparatif de chaque groupe comme le recommande la devise d'une organisation paysanne : les idées des adultes, les stratégies des femmes et la force des jeunes. La mise en synergie des différentes catégories d'acteurs constitue une stratégie de renforcement de la participation et de construction d'une citoyenneté active. La gestion du foncier demeure une des sources de conflits et de blocage de la participation des différents acteurs.

FACTEURS INHIBANT L'ÉMERGENCE D'UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE LOCALE : LA GESTION DU FONCIER ET LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES INSTITUTIONNELLES

Les communautés rurales ont un peu échoué en matière de gestion foncière en ignorant les dynamiques traditionnelles de gestion du sol. Les populations se réfèrent surtout aux logiques traditionnelles de gestion du sol.

Le foncier est un obstacle majeur à la participation des femmes. Les femmes ne peuvent pas être propriétaires. Les champs qui leur sont attribués à titre précaire sont dits "tolu ngonal" ou champs de l'après-midi. Ce sont généralement les terres les moins fertiles. Les femmes, dans différents cas de figure, ne peuvent accéder aux terres de bonne qualité. Deux cas de figure se sont présentés pour les femmes du Léhar :

- 1er cas : si les femmes s'adressent au Conseil Rural directement, les populations refusent de leur céder les terres affectées. Souvent, elles finissent par laisser perdurer le statu quo car elles ne sont pas soutenues par les hommes ;
- 2er cas : si les femmes négocient à l'échelle du village avec les autorités traditionnelles, les terres qui leur sont cédées sont de très mauvaise qualité. Le statut d'appropriation est précaire et le retrait peut se faire à tout moment.

Dans un premier temps, les femmes avaient adopté la première stratégie en s'adressant directement au Conseil Rural pour des terres non cultivées mais appartenant à un village voisin. Pour parer à ce forcing, les membres de ce village sont venus occuper les terres convoitées et en barrer l'accès aux femmes. Deux raisons ont motivé leur action :

- le refus de céder un patrimoine avec tout ce que cela a de symbolique ;
- le refus que les dispositions foncières soient gérées par des "étrangers du village", Conseil Rural pour l'attribution, le CERP pour la délimitation, des femmes de plusieurs villages pour l'occupation.

La négociation foncière doit être plus préventive, car, après les conflits, les populations ont tendance à camper sur leurs positions initiales.

La question foncière, ainsi que d'autres goulots d'étranglement comme l'accountability, l'affectation des ressources, le clientélisme politique et les difficultés de collecte de la taxe rurale constituent des obstacles à une gestion effective des ressources locales au niveau des communautés rurales.

La viabilité des communautés rurales est un problème, eu égard à leur dépendance aux ressources affectées par l'Etat : fonds de concours, fonds de dotation. En effet, les populations rurales ne paient pas la taxe rurale. Elles ne sont pas suffisamment informées de l'utilisation des fonds collectés. La question de l'information est centrale dans les stratégies de mobilisation des ressources locales. Les difficultés ayant frappé le monde rural, le transfert des conflits politiques dans la gestion des affaires locales, l'absence d'un système d'information sur l'utilisation des ressources ont un peu favorisé le non-paiement de la taxe rurale et l'absence d'imagination dans la diversification des ressources locales. Les collectivités locales ont tendance à se limiter à une conception administrative du budget sans envisager une large mobilisation des ressources

locales par une implication de toute la population. L'élaboration d'un budget sans consultation des forces vives locales relève d'une conception très bureaucratique de la finance locale.

La mise en place des groupes d'apprentissage, une expérience de IIED Sahel et l'application de l'expérience de la mairie de Porto Alegre sont porteuses d'espérances de citoyenneté locale

VERS DES STRATÉGIES PARTICIPATIVES DE MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES : GROUPES D'APPRENTISSAGE ET BUDGET PARTICIPATIF

Il y a un décalage entre les stratégies de mobilisation des ressources locales et les pratiques des populations dans ce domaine. La fiscalité locale est peu adaptée, le fonds de dotation de l'Etat insuffisant, la taxe rurale peu recouvrée, la coopération décentralisée axée plus sur les communes urbaines que sur les communautés rurales. La mobilisation des ressources financières est la pierre d'achoppement des politiques de décentralisation. Les populations pensent qu'on leur a transféré plus les problèmes que les ressources. Des stratégies originales comme le budget participatif et les groupes d'apprentissage sont des expériences originales de participation des acteurs dans le processus de prise de décision et dans la gestion des affaires locales.

LES GROUPES D'APPRENTISSAGE : LA CRÉATION D'UN ESPACE DE DIALOGUE POUR RENDRE EFFECTIVE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le processus d'apprentissage mis en place par les forums initiés en partenariat avec différents acteurs au niveau national, régional et local, s'appuie sur trois principales étapes qui s'articulent autour de :

- la valorisation des expériences antérieures ;
- la réflexion critique ;
- l'identification de leçons et d'implications pour de nouvelles expériences.

Les objectifs de ces groupes d'apprentissage sont :

- l'analyse du contexte institutionnel et organisationnel de la GRN et ses implications sur la participation des acteurs ainsi que sur l'efficacité des programmes mis en œuvre ;
- l'évaluation des pratiques actuelles des différents acteurs en vue d'en tirer les leçons pour une meilleure institutionnalisation de la participation dans les programmes de GRN ;
- la mise en place d'un mécanisme d'apprentissage (les groupes d'apprentissage) pouvant accompagner les changements devant intervenir au niveau des organisations qui prennent part au programme (y compris l'Etat lui-même) ;
- le développement d'un mécanisme de dialogue permettant d'influencer les politiques à partir d'une meilleure valorisation des pratiques locales.

Les expériences accumulées par les différents membres des groupes à travers leurs programmes de terrain constituent une

source d'inspiration pour les activités d'apprentissage. Cet ancrage dans le vécu des organisations membres des groupes est essentiel, dans la mesure où l'objectif principal du processus d'apprentissage est de proposer des mécanismes et des approches pour améliorer les pratiques actuelles.

La contribution des groupes d'apprentissage à l'amélioration des pratiques actuelles suppose une réflexion à la fois critique et constructive sur les pratiques et les politiques en vigueur. Les programmes de recherche-action mis en œuvre permettent de disposer des éléments nécessaires pour alimenter la réflexion.

Le processus de réflexion débouche sur l'identification de leçons pour l'avenir et sur la définition de jalons pour de nouvelles actions. Il s'agit surtout de cerner toutes les actions susceptibles de contribuer à la promotion du changement.

La mise en œuvre des groupes d'apprentissage est sous-tendue par un certain nombre de principes qui fonctionnent comme une sorte de code de conduite pour les différents partenaires :

- Le processus d'apprentissage est autogéré. Les acteurs identifient eux-mêmes les types de changements à initier et développent un processus concerté de réflexion afin de les mettre en œuvre. Si un appui extérieur peut être sollicité, il doit se limiter essentiellement à faciliter le processus de réflexion. L'importance de ce principe comme condition de durabilité de l'apprentissage est manifeste.
- La valorisation des expériences et aptitudes individuelles. L'apprentissage mutuel est sous-tendu par la reconnaissance de la capacité de chaque participant à contribuer à l'apprentissage des autres. Un groupe d'apprentissage ne peut tirer profit du potentiel d'expériences et d'expertises de ses membres que lorsque ces derniers ont une claire conscience non seulement de ce qu'ils peuvent tirer du processus, mais surtout de ce qu'ils peuvent lui apporter. C'est pourquoi, une des premières activités du groupe d'apprentissage doit consister à identifier les attentes et les capacités à contribuer de chacun de ses membres.
- La reconnaissance que tout processus de changement est par essence itératif. L'évolution constante du contexte d'application des changements proposés appelle une réadaptation continue du processus d'apprentissage. Une telle situation implique la capacité du groupe à renouveler et à adapter les outils et méthodes utilisés. En effet, l'apprentissage cumulatif va au-delà de la réflexion sur les changements à promouvoir pour toucher également les aspects relatifs au développement des outils et méthodes susceptibles d'appuyer la réflexion et l'action.
- La participation équitable. Une condition indispensable au renforcement du groupe d'apprentissage est la capacité de celui-ci à assurer, à chacun de ses membres, le pouvoir et la capacité de participer équitablement au processus de réflexion et d'action. Mais une telle condition n'est réalisable que si le fonctionnement du groupe n'est pas dépendant ou fortement influencé par une seule personne ou structure. S'il est vrai que la naissance de beaucoup de groupes est le fruit de l'action d'une personne ou d'une structure servant de catalyseur, celle-ci doit développer assez tôt des dispositions à s'effacer au profit d'un contrôle du processus par l'ensemble du groupe.

Participation et citoyenneté locale dans le processus de décentralisation au Sénégal

Trois échelles complémentaires et stratégiques ont été identifiées. Chacune de ces échelles correspond à un type de relation d'apprentissage spécifique et entretient des relations d'influence mutuelle avec les autres échelles. Ces trois échelles concernent le niveau local, régional et national.

Les groupes d'apprentissage, appelés forums locaux, existent à Pambal, Mékhé, Ndiagianiao. Ce sont des mécanismes d'apprentissage communautaires ayant pour vocation :

- d'impulser la réflexion autour de problématiques locales revêtant un caractère spécifique, mais dont l'importance au regard des stratégies engagées par les communautés leur confère un rang de priorité à la fois pour la réflexion et l'action ;
- de servir de courroie de transmission entre les acteurs intervenant aux différentes échelles pour promouvoir une approche collaborative pouvant induire des changements au niveau local ;
- d'impulser un processus d'influence des politiques à partir d'une production d'exemples de bonnes pratiques initiées par les forums locaux autour des problématiques spécifiques que chacun d'entre eux aura ciblées.

Au niveau régional, le groupe d'apprentissage, appelé forum régional participatif sur la gestion des terroirs (FOREP), regroupe un ensemble de structures représentant l'Etat, les ONG, les collectivités locales, les organisations paysannes et les projets intervenant dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. Ce forum a vocation à jouer plusieurs rôles :

- servir de groupe de recherche / action avec des capacités méthodologiques lui permettant de réfléchir, de mener des études de terrain et de faire des propositions sur les questions qui interpellent les structures membres, les communautés ou les instances de formulation de politique ;
- apporter un appui méthodologique aux forums locaux, à travers la formation sur l'auto-analyse organisationnelle, la planification participative, le suivi/évaluation participatif ou tout autre axe thématique dont la pertinence est reconnue par les membres des groupes locaux ;
- servir de levier dans le cadre du processus d'influence des politiques grâce à la valorisation des exemples novateurs de bonnes pratiques et à la mise en place de mécanismes institutionnels et méthodologiques permettant de faire remonter vers les sphères de formulation de politiques des enseignements tirés de ces expériences de terrain ;
- une plate-forme pour impulser et animer, au niveau régional, une réflexion sur les problématiques d'actualité, à savoir la décentralisation, les approches en matière de gestion des ressources naturelles, les institutions locales, les politiques agricoles, etc.

Le Groupe d'appui et de réflexion (GARE) au niveau national est un cadre stratégique de plaidoyer alimenté par les bonnes pratiques. Des institutions participant à la définition des politiques sont identifiées et impliquées dans un processus de dialogue et de concertation afin de mettre à leur disposition les résultats. Un mécanisme de dialogue est mis en place pour permettre à ces structures de bénéficier des acquis obtenus dans le cadre des activités menées par les forums locaux et le FOREP. L'objectif de ce dialogue est de valoriser les bonnes pratiques pour influencer le processus de formulation et le contenu des politiques.

Une contribution importante attendue du GARE est de faciliter la prise en compte des éléments relatifs aux orientations des différentes politiques dans les processus de réflexion et d'action engagés par les autres groupes d'apprentissage. Le budget participatif initié dans certaines communautés rurales pourrait être un exemple pertinent d'influence des politiques nationales de mobilisation des ressources financières locales.

VERS UNE MOBILISATION GÉNÉRALE ET TRANSPARENTE DES RESSOURCES LOCALES

A Porto Alegre, capitale de l'Etat de Rio Grande do Sul, la municipalité a créé en 1989 une expérience originale de participation de tous les acteurs à la formulation, à la mobilisation et à l'affectation des ressources de la mairie. Cette gestion publique du budget a favorisé la participation des acteurs à la mobilisation des ressources locales, mais a créé surtout une obligation pour les autorités de rendre des comptes. A la place des dirigeants, ce sont les populations qui, par un large processus de consultations et de concertations, définissent les priorités en matière d'investissement. De ce fait, elles contrôlent les ressources et, connaissant leur destination, elles acceptent de participer à leur mobilisation. Une citoyenneté active est produite.

Cet exemple de démocratie directe permet une participation des populations au double aspect géographique et thématique. L'approche géographique permet de discuter les affaires locales sur une base territoriale en tenant compte des spécificités de chaque village composant la communauté rurale. L'approche thématique permet d'identifier les actions prioritaires à financer.

Les intérêts partisans sont tus au profit d'une logique de gestion endogène de la commune en partant des réalités locales (ressources disponibles) et des besoins de la population déclinés en priorités par elle-même. Ce système achevé de participation citoyenne est très peu bureaucratise et enregistre la participation des couches défavorisées et moyennes. C'est de ce point de vue un indicateur de performance de la démocratie locale. Les collectivités locales devraient disposer de meilleures capacités de négociation avec les investisseurs en leur posant ses conditions : contribuer aux infrastructures qu'ils utilisent, payer une taxe par rapport à leur degré de pollution, emplois...

La tentative d'adaptation de cette démarche de gestion des finances locales en tenant compte des réalités locales est envisagée par l'IIED dans deux communautés rurales test au Sénégal : Yenne et Ndiagianiao. Mais le système n'est viable que si l'appropriation du processus par le Conseil Rural est effective dès le départ. A tout le moins, le budget participatif est un paradigme pour une participation citoyenne aux affaires locales. Quelle est la représentativité des 14352 élus par rapport aux 10 millions de Sénégalais ? La concertation d'une partie de ces derniers dans l'affectation des ressources est un impératif de transparence et un souci d'équité. Paradigme ou "bluff", une conscience citoyenne est indissociable de la participation au-delà des élections aux mécanismes de prise de décision.

L'Association Construisons Ensemble/Recherche sur les Citoyennetés en Transformation (ACE/RECIT)

Raogo Antoine Sawadogo*

A l'issue d'une rencontre organisée à Berne en décembre 2002, des praticiens, des chercheurs, des enseignants, des consultants indépendants, tous engagés à divers niveaux dans les processus de décentralisation en Afrique de l'Ouest, ont souhaité créer un outil de recherche-action autour de l'émergence de la citoyenneté dans les sociétés modernes africaines. Ainsi, une association a été créée, dénommée l'A.C.E. (Association Construisons Ensemble), laquelle s'est dotée d'un laboratoire, le R.E.C.I.T. (laboratoire de REcherche sur les Citoyennetés en Transformation).



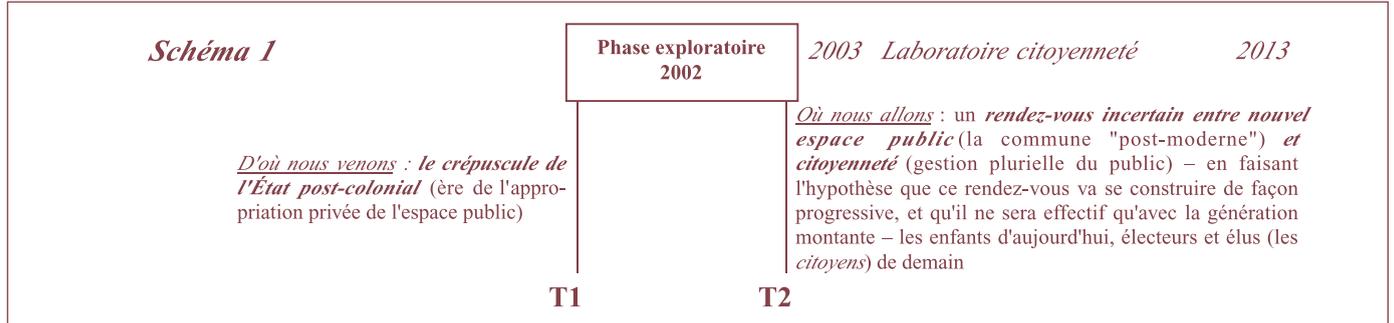
Vieux quartier de Bobo Dioulasso (Burkina Faso)

La décentralisation est un fait politique accepté, mais elle n'est pas encore citoyenne. Elle n'est pas un concept concret ayant un réel impact sur la vie des gens. Par ailleurs, les administrations de l'Etat n'ont pas été préparées à l'impulsion durable de la décentralisation. L'effet de mode qui l'a caractérisée, à l'instar des divers programmes et politiques de développement à leurs débuts, s'estompe assez rapidement dès que la pression et l'appui extérieur s'arrêtent, alors que les communautés de base n'ont pas eu le temps et les moyens de les digérer. Or, avec ou sans la décentralisation, les cités se construisent et se transforment dans la complexité, à la croisée des influences coutumières et de la globalisation, en même temps que des croyances ancestrales et des religions révélées. On a besoin de comprendre comment et pourquoi.

* Linguiste de formation, après avoir travaillé comme responsable de la formation dans une grande organisation paysanne du Burkina Faso (Fédération des Unions des Groupements Naam) et avoir occupé des fonctions de ministre au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité (MATS), il a été président de la Commission Nationale de la Décentralisation au Burkina Faso et a conduit la décentralisation dans son pays.(raogo.antoine@fasonet.bf)

LA CONSTRUCTION DU LABORATOIRE

Lorsqu'il s'est agi de créer l'ACE/RECIT, l'idée n'était pas de commencer par édifier une structure pour ensuite chercher à la remplir. La construction de ce laboratoire devait se faire en deux temps, dans une logique de recherche-action (cf. schéma 1) :



- une **phase exploratoire** d'une durée de 12 mois permettant de construire et tester un *cadre expérimental de recherche-action* sur un modèle de type "réseau" ancré sur des terrains communaux concrets. L'évaluation au bout de 12 mois des résultats produits et du fonctionnement de ce cadre devrait permettre de reformuler la problématique de la citoyenneté (quelles bonnes questions se poser), préciser la méthodologie, définir une organisation plus durable pour poursuivre la recherche-action et un plan directeur d'action sur le moyen/long terme (horizon 10 ans) ;
- la mise en fonction d'un **dispositif permanent** sur la base des conclusions de la phase exploratoire.

Dès le départ, il a clairement été stipulé que :

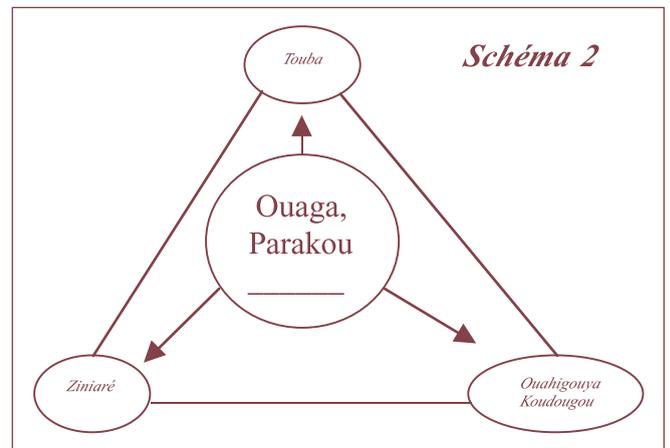
- la finalité du Laboratoire était de contribuer à mieux comprendre les processus sociaux, politiques et culturels à l'œuvre dans les sociétés ouest-africaines contemporaines afin d'accompagner, voire d'éclairer, la mise en œuvre des réformes institutionnelles et organisationnelles (en particulier la décentralisation et la déconcentration) ainsi que l'émergence de la citoyenneté au niveau local ;
- son but était d'aider les uns et les autres à prendre conscience de leurs rôles dans la production et la gestion des biens publics, c'est-à-dire des biens appartenant à tous et à personne ¹, et de les aider à identifier des stratégies pour développer les synergies entre eux à partir d'une meilleure connaissance des potentialités et des contraintes de leurs milieux ;
- son public cible serait "les entrepreneurs sociaux, les opérateurs économiques, les femmes, les jeunes qui constituent des bâtisseurs du nouvel espace citoyen au sens où, au plan local, ils sont potentiellement porteurs de changement. Ils introduisent dans l'espace local de nouveaux modes de pensées, d'organisation, de consommation, de production et d'ouverture. Le laboratoire-citoyenneté mettra l'accent sur ces acteurs tout en restant ouvert aux autres groupes d'acteurs en fonction des contextes d'études ou d'actions motivées".

LES COMMUNES COMME LIEU D'OBSERVATION

Les communes (urbaines et rurales) nous sont apparues comme des lieux privilégiés d'observation, d'expérimentation et d'innovation pour différentes raisons. La principale étant l'entité politico-administrative de référence que peut représenter, à terme, la commune.

Vu son aspect de proximité, la commune nous est également apparue comme une entité qui permettrait de faire le lien entre l'Etat et les populations. Les communes nous apparaissent comme un niveau intermédiaire possible entre le Haut (l'Etat) et le Bas (les gens), et qui a les moyens administratifs de se réaliser. C'est à ce niveau que se jouent les rapports de pouvoirs locaux et les compétitions sur les ressources.

LA CITÉ PLURIELLE COMME CADRE THÉORIQUE : REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE "TRIANGLE DE LOUVAIN" (cf. schéma 2)



Ce triangle caractérise les modèles dominants dans la gestion d'une cité à l'autre. (Les dominantes : magico-religieuses, politico-administratives, traditionnelles renforcées ou réadaptées). Chaque pôle du triangle est marqué par la prééminence d'un modèle mais qui se confond à d'autres modèles ; d'où l'existence d'un centre caractérisé, lui aussi, par l'empilement normatif permettant les jeux du détournement, de la corruption, du consensus et de la gestion plurielle.

* Le bien "public" diffère du bien "commun" parce que le second appartient à une catégorie d'acteurs (par ex. les membres d'une association ou d'un groupement) alors que le premier relève de l'intérêt général de toute la collectivité. Toutefois, certains acteurs ou groupes d'acteurs peuvent produire des biens publics.

C'est peut-être à l'intérieur de ce type de centre qu'une forme de gouvernance politique et économique est susceptible de se négocier en termes de citoyenneté transcendante et démocratique.

La question est de savoir comment définir le nécessaire accompagnement de cette réinvention.

LES PREMIERS RÉSULTATS

Suite aux premières enquêtes, les questions de l'apaisement et donc de la sécurisation sous toutes ses formes nous sont apparues comme pertinentes en rapport avec la problématique de la décentralisation et de la citoyenneté naissante. Elles nous ont permis d'observer les nouvelles "formes de vivre ensemble" induites par la décentralisation, la globalisation, la "modernisation", l'urbanisation ... et donc la manière dont les cités se construisent petit à petit.

Nos observations ont révélé qu'actuellement, dans les communes observées, nous sommes loin de l'apaisement, c'est-à-dire d'une gestion du vivre ensemble permettant un apaisement et un sentiment de sécurisation. De grands problèmes sociaux ont été soulevés : individualisation (transformation de la famille patrilinéaire : les femmes entreprennent, les jeunes se débrouillent et les hommes "se cherchent"), conflits fonciers, conflits entre les différentes formes de pouvoir, précarisation de ce qui faisait le lien entre catégories sociales, etc.

Ceci dit, quelques éléments positifs ont également été repérés. Il s'agit de lieux d'entente, d'acteurs et d'investisseurs locaux engagés dans un processus d'apaisement, de collaboration entre les différentes formes de pouvoir... L'eau, par exemple, élément de base de la sécurisation alimentaire, a été mise en avant comme un espace devant être géré ensemble. Toutes les parties engagées parviennent, à ce sujet, à se mettre d'accord ou cherchent cet accord au-delà des différentes références de pouvoir.

LE CHOIX ACTUEL : UN NOUVEL OUTIL DE TRAVAIL

Suite aux travaux de l'Assemblée Générale Constitutive et aux délibérations de la première Assemblée Générale Ordinaire (qui se sont tenues les 28, 29 et 30 Avril 2003 à Ouagadougou), il est ressorti que les chercheurs, professeurs, consultants, praticiens de terrain et décideurs politiques du Sud comme du Nord regroupés dans l'ACE/RECIT avaient en commun :

- une longue expérience confirmée dans leur domaine, en particulier dans les questions concernant la citoyenneté, l'espace public, le développement local, les politiques de réforme de l'Etat, celles de l'aide, etc. ;
- des interrogations multiples (acquis, insuccès, certitudes et incertitudes, etc.) ;
- la volonté de se donner un cadre permettant de poser de bonnes questions dans ces domaines pour s'enrichir mutuellement et éclairer les autres acteurs du développement ;
- la volonté de répondre à certaines de ces questions sachant qu'on ne peut prétendre répondre à toutes les bonnes questions.

La nature de leur nouvel outil de travail commun, l'ACE/RECIT

– L'idée qui sous-tend la naissance de l'association est de contribuer à l'expression de la citoyenneté locale et de mieux comprendre les processus sociaux, économiques et culturels en cours. Pour ce faire, il y a nécessité de créer des dispositifs spécifiques. La problématique principale de l'ACE/RECIT est de relever le défi d'un dialogue réel entre la recherche et l'action afin de parvenir à ses objectifs, de penser et d'accompagner autrement la citoyenneté. L'établissement de programmes autonomes de recherche et d'action est prévu; ceux-ci devront, au fur et à mesure de leur avancement, trouver des lieux de croisement pour, à plus ou moins long terme, devenir communs.

– L'association se voit comme un creuset où s'expérimentent des pratiques nouvelles d'analyse et d'action. Elle part du constat que l'action tient peu compte de la connaissance fine des institutions acquise à travers la recherche : le normatif, le plus souvent d'inspiration non-africaine, domine l'empirique, susceptible de contribuer à une conception et à une mise en œuvre de politiques et de réformes plus réalistes. Ainsi, le chercheur et la recherche peuvent mieux contribuer à la conception de la vision, des objectifs, des stratégies et des programmes de l'association. Cette volonté de construire ensemble joue à différents niveaux : cadres d'analyse, dialogues, création de nouveaux métiers, expertise collective ...

– L'association est un observatoire et un laboratoire de la construction de la cité au niveau local, c'est-à-dire la commune et l'espace "communalisable". C'est une institution d'analyse, de recherche, d'étude, de conseil, de renforcement des capacités d'action et de plaidoyer en rapport avec ses objectifs.

Ses objectifs

– L'ACE/RECIT a pour *objectif global* de contribuer à la réflexion et à l'expression de la citoyenneté au niveau local et d'accompagner les Etats africains en construction.

– Ses *objectifs spécifiques* sont de contribuer :

- à la compréhension des processus démographiques, socio-économiques, politiques et culturels à l'œuvre dans les sociétés africaines contemporaines au niveau local ;
- à la prise en compte de la perspective et des spécificités territoriales et locales dans la conception et dans la mise en œuvre des politiques nationales ;
- à la conception et à la mise en œuvre des réformes institutionnelles, en particulier en matière de décentralisation et de déconcentration, ainsi qu'à l'expression de la citoyenneté au niveau local ;
- à la clarification de la question de la participation effective des populations à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de ces politiques et réformes nationales ;
- au renforcement des capacités de recherche, d'action et de plaidoyer des acteurs nationaux et locaux du développement et de la démocratie.

Ses défis

— *Le défi politique* (au sens où l'on parle de "science politique"). L'objet final est bien cerné : il s'agit de transformations sociales en rapport avec la construction de l'espace public. Cependant, des ambiguïtés demeurent par rapport à ce défi : chaque acteur (local, national, international) a sa propre sensibilité et ses intérêts à vouloir agir dans le domaine de l'action sociale et de la construction de l'espace public; sur ces questions, des discours différents - qui pourtant parlent de la même chose - sont tenus².

L'ACE RECIT se propose sur ce premier plan de favoriser à travers ses analyses des clarifications, afin d'informer les choix politiques aux différents niveaux.

— *Le défi méthodologique* est de vouloir aborder ces problématiques dans un nouveau rapport entre recherche et action. L'expérience des membres d'ACE/RECIT leur a en effet montré que les systèmes politiques qui s'élaborent actuellement autour de la cité sont fondés sur des connaissances sociales en décalage avec les réalités locales, et/ou que les acteurs de la cité n'ont pas accès aux connaissances les plus pertinentes pour orienter leur action.

L'ACE/RECIT se propose d'expérimenter concrètement une pratique d'interpellation et de fécondation réciproque entre la recherche et l'action sur la cité, et d'en dégager une "expertise collective" d'un type nouveau qu'elle cherchera à promouvoir (développement de capacités) auprès d'acteurs stratégiques de la construction de la cité.

Cette alliance entre la recherche et l'action préconisée par l'association est nouvelle et constitue la spécificité du montage d'ACE/RECIT.

Ces deux défis constitueront le fil conducteur des programmes d'action de l'association, et plus particulièrement celui de la phase de lancement (2003/2004)

Ses repères

— *Le dispositif : un creuset*³. Le dispositif d'ACE/RECIT comporte trois éléments de base :

- un pôle "*recherche*" : sur la base d'une problématique de la construction de l'espace public ainsi que d'hypothèses explicitées et soumises à un conseil scientifique, un directeur de la recherche dirige une équipe de chercheurs sur des terrains permettant d'explorer les différents thèmes du programme de recherche d'ACE/RECIT ;

- un pôle "*action*" : à partir de trois axes de travail (information, appui-conseil, développement de capacités), des praticiens engagés le plus souvent comme prestataires de services¹ auprès de décideurs locaux ou supra-locaux impliqués dans la construction de la cité (communes ou espaces "communalisables") se rencontrent dans le cadre d'une *cellule technique pluridisciplinaire (CTP)* animée par un *Coordinateur*. Ils mutualisent et critiquent en interaction avec la recherche leurs expériences, construisent et expérimentent ensemble sur des terrains-tests des modes d'intervention sur la cité et en dégagent progressivement une expertise collective nouvelle qu'ils transfèrent selon des modalités inventives ;

- un espace de *croisement entre recherche et action* : le *Collège*, instance de mutualisation et de croisement entre la recherche et l'action, est l'élément nouveau, la clef du

dispositif. Cette instance est de plus statutaire. Elle sera animée par un petit groupe de professionnels passionnés par cette problématique et familiarisés aussi bien à la recherche qu'à l'action. Elle dégagera progressivement des outils de capitalisation, provoquera des occasions de débats, interpellera ou avancera certaines propositions de conclusions au fur et à mesure que se développera un consensus sur la vision, le cadre conceptuel du développement d'expertise collective, la conception, la prospective et la programmation des recherches et des actions. Il ne s'agit pas simplement d'un espace d'échange, mais d'appropriation pour faire du nouveau.

— *Un nouveau métier : le métier de traducteur.*

La compréhension du processus de construction de la cité passe par des traductions des recherches empiriques à l'action, et des médiations entre les différents acteurs engagés. Le défi est de se *traduire* mutuellement et d'utiliser cette traduction pour produire quelque chose de nouveau. Dans ce cadre, s'écouter ne suffit pas, il faut mutualiser, faire un patrimoine commun des connaissances et expériences, et cela ne peut passer que par une coproduction. Les modalités de cette *coproduction* sont encore à construire, et ceci constitue l'une des finalités de l'Association⁴.

Ce métier de traducteur est le cœur du sujet d'ACE/RECIT. Il prend tout son sens non seulement pour les membres de l'association, mais aussi pour les élus et autres structures ; en effet, l'une des hypothèses que l'on peut faire est que la construction de la cité passe, elle aussi, par l'exercice de nouveaux "métiers" (d'élus, de conseillers...), et que ces métiers sont en grande partie des métiers de "traducteurs". À travers son pôle "action", ACE/RECIT cherchera à développer des capacités nationales et locales en rapport avec ces nouveaux métiers.

— *Le développement d'une expertise collective.*

Le concept d'expertise collective est lié à l'idée de coproduction énoncée ci-dessus. L'expertise collective est un concept lié à l'analyse de la complexité qui s'oppose à l'expertise individuelle et qui est donc différente d'une addition d'expériences individuelles. Tout comme pour la traduction, il ne s'agit pas ici simplement de passer d'un énoncé A à un énoncé B, mais d'aller beaucoup plus loin dans la mutualisation basée sur une coproduction de savoirs et "savoir-agir" nouveaux.

2) Ces différences se retrouvent au sein même de l'association où plusieurs formulations de ce défi cohabitent : "*refonder l'Etat pour sécuriser*" (formulation initiale), "*contribuer à la construction d'une nouvelle cité où un vivre ensemble plausible s'élabore*" (formulation pendant l'année exploratoire), "*contribuer à la construction d'une nouvelle cité permettant une organisation meilleure des chances de vie*" (formulation dans le volet recherche), "*espace public construit avec la participation citoyenne*" (formulation dans le volet action). Les enjeux sont similaires sans être identiques. Tous les acteurs se doivent donc d'être vigilants afin de bien se comprendre.

(3) L'image du "creuset" évoque celle de la fusion de plusieurs éléments pour produire quelque chose de nouveau.

(4) Conseil juridique, économique, stratégique, méthodologique ; information ; formation/conscientisation...

(5) Cette tâche de mutualisation, au départ complexe et surtout encore peu mise en œuvre dans le domaine de la recherche en sciences humaines, demandera de mobiliser des ressources intellectuelles autour de la production d'une théorie d'ingénierie sociale propre. Cette théorie sera construite à partir des différents travaux existants sur la question. L'objectif essentiel sera d'adapter ce modèle établi de manière ad hoc aux objets d'intervention sociale.

Instance de mutualisation, le Collège est particulièrement chargé de fournir les éléments en vue de la mise en œuvre pratique de cette expertise collective et de garantir, ainsi, la qualité de la démarche.

– *Nécessité d'une méthode.*

Il s'agit ensemble d'inventer et d'éprouver des méthodes communes de travail afin d'éviter de tomber dans l'écueil de la banalité.

Sa programmation

A l'étape actuelle, il n'est pas souhaitable d'établir un programme rigide, mais certains éléments précis devront à terme permettre de finaliser les programmes de l'association. Le tableau suivant en donne l'orientation :

Phase	Exploratoire	De lancement	Phase 2		Phases futures
	2002 - 2003	2003 - 2004	2004 - 2005	2005 - 2006	2007 - ...
Interac-tion Recherche et action	Dominance recherche et quelques expérimentations sur le terrain	Dialogue recherche-action pour la programmation de l'action	Dialogue recherche - action pour la programmation de l'action et de la recherche	Programma-tion et exécution de la recherche et de l'action en dialogue	Rendez-vous entre nouvel espace public et citoyenneté
Expertise collective		Début de construction de l'expertise collective	Poursuite de l'expérimentation de l'expertise collective	Expertise collective opérationnelle	Elle va se construire progressivement avec les enfants d'aujourd'hui, électeurs et élus de demain

Ses activités

– *Pôle recherche*

Le programme de recherche se fonde sur un certain nombre de partis pris stratégiques. Ainsi, l'étude sur les réformes de l'Etat doit être faite :

- sans qu'elle ne soit dissociée du contexte spatial plus général, notamment rural, qui n'est pas pour l'instant (au Burkina Faso) l'objet de projets de réforme administrative,
- en situant historiquement les innovations qu'elle propose, notamment en ce qui concerne les rapports entre les individus ou les groupes et leurs "habiletés" (ou leurs droits) : droits d'habiter, de vendre, de circuler, de produire, de s'exprimer...
- en accordant une attention particulière aux effets des stratégies (de l'aide ?) et des technologies politiques qu'elles introduisent (dictature de la majorité, délégation de pouvoirs...) dans la rencontre entre élus et administrés,
- en cherchant à connaître les effets sociaux du rassemblement, en un point nouveau du paysage institutionnel, de ressources matérielles et immatérielles en quantité plus ou moins importante,
- en accordant une attention particulière aux conceptions du politique et de l'espace commun qui caractérisent les communautés "intermédiaires" - ni communautés d'appartenance, ni société civile - qui constituent le gros des populations des villes,
- en identifiant les effets des instruments (fiscaux, de négociation...) proposés par l'aide dans les conceptions que les élus et les nommés se font de leur mission à la tête des collectivités territoriales.

– *Pôle action*

Le programme proposé se fonde sur les principes de progression en deux temps : Premièrement, un accent particulier sur l'apprentissage collectif et la mutualisation, et deuxièmement sur l'élaboration des stratégies d'intervention :

- la circulation d'information est à la fois interne et externe et obéit à une stratégie qui prend en compte un centre de documentation et utilise des moyens modernes de communication dont les multimédias et l'organisation de séminaires - ateliers,
- l'appui-conseil s'efforcera d'identifier les types d'appui-conseil en fonction des compétences de l'association, élaborera des stratégies et évaluera, par des tests sur le terrain, la qualité des appuis apportés,

- le renforcement des capacités nationales et sous-régionales consiste en la détermination des publics cibles et des domaines d'intervention avant de mettre au point une stratégie d'intervention. Des tests sur terrain sont à prévoir.

– *La mutualisation et le croisement*

L'apprentissage mutuel est constitué essentiellement d'un ensemble de cycles plus ou moins longs d'activités de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation. Chaque cycle en voie d'achèvement sert de leçon et d'inspiration pour la conception du cycle suivant. Il prend en compte l'inventaire raisonné de la littérature scientifique existante, la production socialisée d'une théorie de l'action sociale basée sur la littérature, l'adaptation du modèle à nos objets d'intervention, l'apprentissage d'une expertise collective et des ateliers de production. Des tests sur terrain sont à prévoir.

En définitive l'ACE/RECIT se définit comme un instrument qui contribue à la construction de l'avenir avec ceux qui le portent (les femmes et les jeunes) tout en aidant ceux qui occupent l'espace public (élus, services de l'Etat, société civile, opérateurs sociaux et économiques) à le transformer en lieu de vie, d'espoir et d'ambition.

L'exercice de la citoyenneté dans le contexte de la décentralisation au Sénégal

Ibrahima DEME*

Les textes sur lesquels s'appuie la politique de décentralisation progressive du gouvernement sénégalais sont en avance sur les pratiques puisque aucune mesure n'est prise pour former les acteurs à la mise en œuvre de la politique de décentralisation. Or, cette politique qui s'articule autour de la citoyenneté ne peut donner les résultats escomptés que si les acteurs sont formés et informés de leurs rôles et responsabilités respectives. Le Réseau Africain pour le Développement intégré (RADI) met en œuvre une démarche intégrée qui permet de donner un contenu concret à l'exercice de la citoyenneté dans le contexte de la décentralisation.

La citoyenneté est associée à l'identité, à la participation aux affaires communes et aux droits et devoirs qui lient tout un chacun à la communauté. Elle renvoie au statut et à l'exercice politique et social des droits et devoirs reconnus au citoyen par la loi.

Le concept recouvre trois dimensions :

- c'est d'abord un statut juridique: le citoyen est, par opposition au résident, porteur de certains droits (droit de voter, de se porter candidat pour une fonction politique, etc.), il a aussi des responsabilités (engagement militaire, paiement des impôts, etc.) ;
- ensuite, la citoyenneté renvoie à un certain nombre de pratiques : participation active à la vie des institutions politiques et au façonnement du bien commun ;
- enfin, la citoyenneté comporte une connotation affective qui se traduit par une disposition manifeste du citoyen à agir sur les situations qui se présentent ou à y réagir en tant que citoyen de telle ou telle collectivité et non en tant que membre de tel ou tel genre, de telle ou telle classe, etc.

Ces trois dimensions de la citoyenneté sont interdépendantes et c'est pourquoi, on pourrait dire que la citoyenneté politique fournit les conditions de possibilité de la citoyenneté pratique.

De manière générale, la citoyenneté traduit la recherche de nouvelles manières d'exprimer la volonté de partager et de s'unir avec autrui dans diverses instances.

Sous cet angle, la décentralisation est un cadre idéal pour un exercice effectif de la citoyenneté puisque les éléments juridiques sont réunis pour assurer une citoyenneté active et responsable (Constitution, Loi 96-06 portant code des collectivités locales...) Mais, de la théorie à la pratique, on peut constater des écarts considérables d'où la nécessité d'approfondir la réflexion sur l'articulation entre la décentralisation et la citoyenneté dans un pays comme le Sénégal.

C'est à cet exercice que le RADI avait invité en Décembre 2002 l'ensemble des acteurs (universitaires, élus locaux, autorités administratives, société civile, chercheurs...) à travers un atelier de deux jours qui a permis des échanges fructueux et la formulation de recommandations pertinentes allant dans le sens de renforcer l'exercice de la citoyenneté dans les collectivités locales.

LES LIMITES DE L'EXERCICE CITOYEN

Enclenché au Sénégal depuis plusieurs décennies, le processus de décentralisation a connu une évolution significative en 1996 avec l'érection des régions en collectivités décentralisées et le transfert aux collectivités locales de neuf domaines de compétences.

* Coordonnateur du programme décentralisation pour le RADI /Sénégal (radi@sentoo.sn)



Illustration tirée de Jack Vauthrin, "Villes Africaines. Anarchie et raison d'une architecture", l'Harmattan, 1989.

Ce transfert important de compétences, accompagné d'une suppression de la tutelle de l'Etat sur les collectivités locales, consacrait une forte responsabilisation des acteurs locaux dans l'animation de la démocratie locale et la prise en charge participative du développement à la base.

Cependant, dans les différents ordres de collectivités, on constate une faible participation des citoyens à la gestion des affaires locales. Par ailleurs, il n'y a aucun contrôle citoyen sur les élus.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce manque de dynamisme des acteurs locaux :

- un manque de formation élus et des citoyens ;
- les textes ne sont pas accessibles à la majorité ;
- la politisation de la décentralisation est forte (Seuls les partis politiques peuvent présenter des candidats aux élections locales, ce qui exclut une partie importante des citoyens) ;
- l'analphabétisme des élus locaux est élevé et ce, surtout en milieu rural ;
- la plupart des élus n'ont pas une culture démocratique suffisante ;
- on constate une résistance politique et administrative à la participation des citoyens ;
- Les actions partisans et les discours laudateurs prédominent ;
- la démocratie représentative est appliquée de façon inadéquate (les élus locaux pensent toujours détenir leur mandat du parti ou de son dirigeant plutôt que des populations) ;
- il n'existe aucune initiative de la part des élus locaux pour rendre compte de leur gestion ;
- certaines pesanteurs sociologiques inhibent les actions revendicatives des citoyens (liens de parenté, d'amitié avec les élus...).

DES SOLUTIONS ?

Malgré ces limites, la décentralisation est un processus irréversible car c'est le facteur déterminant de la mise en œuvre de la démocratie locale qui permet à chaque citoyen de vivre correctement et pleinement sa citoyenneté.

C'est pourquoi, des ONG comme le RADI ont développé, dans les collectivités locales des programmes de formation, d'animation-sensibilisation pour favoriser le dialogue démocratique au niveau local et la participation des citoyens à la gestion des affaires locales.

Ces programmes, qui concernent les communes et les communautés rurales, doivent aboutir à la mise en place de cadres de concertation entre élus et acteurs de la société civile pour une prise en charge collective des défis du développement local à travers l'exercice d'une citoyenneté active qui favorise la participation et le contrôle citoyen.

Pour y parvenir, il faut :

- que les populations soient informées de leurs droits et obligations dans la mise en œuvre de la politique de décentralisation ;
- que les élus s'approprient la culture de la démocratie pour favoriser leur ouverture à la participation et au contrôle citoyen.

La combinaison de ces deux éléments doit aboutir à :

- un engagement de tous les acteurs autour d'un objectif commun au-delà de tout clivage politique en mettant en avant des valeurs telles que l'unité, l'appartenance à un même terroir et la solidarité résultant du voisinage ;
- l'engagement des autorités à mettre à la disposition des populations, les ressources politiques, juridiques et institutionnelles que leur statut de citoyen leur donne droit pour pratiquer et vivre leur citoyenneté de manière active.

L'exercice de la citoyenneté dans le contexte de la décentralisation au Sénégal

Ce sont ces deux dimensions fondamentales de la décentralisation que le RADI développe dans les collectivités locales à travers ses programmes intégrés (éducation citoyenne, formation, alphabétisation, activités de développement) pour créer une interaction dynamique entre acteurs du développement local.

Deux exemples concrets dans une commune et une communauté rurales permettent d'illustrer cette démarche et les résultats importants qu'elle permet d'obtenir.

LA GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES DANS LA COMMUNE DE KÉBÉMER

En 1997, la commune de Kébémér, située à environ 160 KM de Dakar, a conclu un partenariat avec le RADI pour la gestion des ordures ménagères puisque la santé des populations était menacée à cause de la prolifération des dépôts sauvages d'ordures ménagères et d'eaux usées à proximité des maisons, des marchés et de certains lieux publics.

Conscient de ce que cette problématique ne pouvait être résolue que dans le cadre d'une action citoyenne dynamique et organisée, le RADI a mis en place un programme de formation, d'animation et de sensibilisation pour amener les acteurs à prendre conscience de leurs responsabilités dans la gestion participative de la cité et surtout des compétences qui sont transférées comme la santé, et l'environnement.

Cette sensibilisation a permis de mettre en place des structures telles que :

- un comité de salubrité pour chaque quartier, composé de représentantes des groupements féminins par quartier, du délégué de quartier, du représentant du service d'hygiène ;
- une commission fédérale d'assainissement composée d'un représentant de chaque comité de salubrité et de trois membres de la fédération des groupements ;
- un cadre de concertation composé de différents acteurs impliqués dans le pilotage du projet : Il s'agit des représentants :
 - de la fédération des groupements féminins ;
 - de la commune ;
 - de l'administration ;
 - du RADI ;
 - des artisans privés
 - des services techniques de l'Etat.

Ce cadre de concertation se réunit tous les trimestres pour évaluer le niveau d'exécution des activités, identifier les difficultés et rechercher des solutions participatives.

Les résultats obtenus sont au-delà des attentes puisque la commune de Kébémér est une des villes les plus propres du Sénégal et que des recettes financières de 15.685.000 F CFA ont pu être mobilisées grâce à la collecte dont les services sont taxés en raison de 750 FCFA par mois et par ménage.

Les économies réalisées ont permis aux femmes de mettre en place une mutuelle d'épargne et de crédit qui permet un crédit rotatif pour financer les activités génératrices de revenus. Les artisans locaux qui ont confectionné les outils de gestion (charrettes, poubelles, etc.) ont vu leurs revenus augmenter et leur expérience se consolider.

La mise en œuvre de ce programme a permis aux autorités locales de prendre conscience de l'importance de la concertation

et de la participation citoyenne au niveau local. Ainsi, pour l'élaboration du plan de développement de la commune de Kébémér, les autorités locales ont nommé un membre de la société civile locale, coordonnateur de ce programme, de manière à ce que l'expérience soit dénuée de toute connotation politique et pour favoriser une plus large participation de tous les citoyens.

Ainsi, plusieurs séances de diagnostic et de planification participative ont été organisées dans la commune ce qui a permis de produire un plan de développement local que tous les citoyens de la commune se sont appropriés.

LE PROCESSUS D'ÉMERGENCE D'UNE DÉMOCRATIE LOCALE DANS LA COMMUNAUTÉ RURALE DE MPAL

Cette communauté rurale de 28 villages, située à environ 200 Km de Dakar, bénéficie de l'appui du RADI depuis 4 ans.

Comme toutes les communautés rurales du pays, elle était confrontée à l'insuffisance de la formation des élus locaux, l'insuffisance de la participation des citoyens, les clivages politiques qui bloquaient le fonctionnement des organes, le non-paiement de la taxe par les populations qui se plaignaient d'une gestion non transparente des ressources de la localité, la méconnaissance par les populations de leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre de la décentralisation...

Malgré ses potentialités, cette communauté rurale ne parvenait pas à mobiliser ces citoyens autour des défis du développement.

L'intervention du RADI dans cette communauté rurale s'est articulée autour de 2 axes :

- la formation des élus et leaders de la société civile sur les principes, enjeux et finalités de la décentralisation, le fonctionnement des organes de la collectivité, la gestion budgétaire et la mobilisation des ressources, la communication ;
- la sensibilisation des populations à travers des causeries animées dans les villages sur leurs rôle et responsabilités dans la mise en œuvre de la décentralisation.

L'objectif visé étant de favoriser le dialogue démocratique et social au niveau local mais aussi de faire comprendre à chaque acteur sa part de responsabilité dans la situation de la communauté rurale.

Dans les ateliers et causeries, l'accent a été porté sur les notions de solidarité, d'unité, de concertation et de participation.

Les résultats de ses activités peuvent se résumer de la façon suivante :

- le conseil rural est désormais plus ouvert aux avis et propositions des populations qui assistent aux réunions ;
- son président du conseil rural leur rend annuellement compte du budget avant que celui-ci soit voté, ce qui améliore la confiance entre acteurs ;
- ce président est plus actif, plus dynamique et recherche des partenaires au développement ;
- il existe désormais un cadre de concertation qui permet des échanges réguliers entre élus et leaders de la société civile ;

- la société civile locale est mieux organisée, plus active et plus revendicative ;
- les conflits liés aux incompréhensions et aux suspicions dues à l'ignorance des textes (Par exemple, les jeunes réticents à l'idée de participer au financement des activités de vacances et qui estimaient qu'elle devait être subventionnée, ont finalement compris que ce n'était pas une dépense obligatoire de la collectivité locale) ;
- la taxe rurale est acquittée à 100 % ;
- un plan local de développement est élaboré avec la participation de tous les acteurs.

En somme, cette communauté rurale est devenue plus vivante et on perçoit une volonté réelle des acteurs à se mobiliser autour de l'intérêt général en dépassant les querelles politiques et partisans.

CONCLUSIONS

L'analyse de ces expériences démontre que la décentralisation au Sénégal est une politique favorable à l'exercice d'une citoyenneté active mais des mesures d'accompagnement sont nécessaires à l'émergence d'une citoyenneté active effective. Les recommandations formulées lors des différents ateliers et séminaires organisés par le RADI sont de :

- promouvoir une éducation civique et citoyenne intense au niveau de la base et des jeunes ;
- promouvoir l'émergence d'une citoyenneté avertie et responsable qui revendique ses droits ;
- promouvoir la création au niveau local d'organisations citoyennes qui exercent un contrôle citoyen effectif ;
- réformer les textes de la décentralisation dans le but de favoriser une implication plus poussée des organisations de la société civile ;
- favoriser la création de cadres de concertation entre élus et populations au niveau local ;
- mettre en place des outils de suivi de la participation des citoyens à la gestion des affaires locales ;
- amener les gestionnaires publics à reconnaître la nécessité d'une implication des citoyens ;

Le résultat global à rechercher dans une collectivité locale, c'est l'instauration d'un dialogue démocratique qui repose sur une communication à la fois horizontale et verticale. Elle est le fondement d'un développement endogène et durable à travers une participation active et effective des citoyens.

Mais cette participation ne dépend pas seulement des gestionnaires publics, elle suppose également des citoyens bien outillés, capables de comprendre, d'analyser les situations, d'entreprendre et d'agir dans l'intérêt de la collectivité. Il nous faut glisser progressivement de la démocratie représentative à la démocratie participative.

Cependant, si on peut se féliciter d'un exercice dynamique de la citoyenneté dans le cadre de la décentralisation, il faudra veiller à ce que l'expression de la diversité des identités culturelles et politiques liées au terroir n'entrave pas l'exercice de la citoyenneté dans un contexte plus global qu'est celui de l'espace national. En effet, il ne faut perdre de vue que les collectivités locales sont des démembrements de l'Etat et que les

citoyens font partie d'un ensemble plus global que la collectivité locale et au-delà de celle-ci. Le citoyen doit prendre conscience de son appartenance à une nation. C'est à partir de là que des solidarités plus élargies vont se créer pour constituer le socle d'une citoyenneté nationale garante de la démocratie et de l'égalité entre tous les citoyens d'un même pays.



Chronique de livres

Recherche sur le thème du trimestre

Chronique de livres

Recherche sur le thème du trimestre
Tous les documents avec une
mention COTA (cote de rangement ou
disponibilité) sont consultables au
COTA du lundi au vendredi de 9h à
13h et de 14h à 17h (sauf le vendredi
matin).

**FORMER LES ELUS ET RESPONSABLES
LOCAUX AU DEVELOPPEMENT LOCAL
DANS LE CONTEXTE DES
DECENTRALISATIONS AFRICAINES -
MANUEL A L'USAGE DES FORMATEURS**

E. Parodi Etal
IRFED, Paris, 1996, 269 p.
Bib/Cote: Cota/111.51/IRF/F

CITOYENNETE EN VILLE

**GUIDE DE L'INITIATIVE - ECONOMIE
ET CITOYENNETE**

A. Jaunay
Syros, Paris, 1998, 268 p.
Bib/Cote: Cota/111.31/JAU/G

**CITOYENNETE ET DEVELOPPEMENT
URBAIN - DES VILLES POPULAIRES
POUR LES CITADINS D'AFRIQUE**

Caucus des ONG africaines pour habitat
II, Dakar, 1996, 177 p.
Bib/Cote: Cota/140 /ANH/C

POUR UNE CITOYENNETE ACTIVE

Christian Scohy
IN :Peuples et Solidarités, n°364,
novembre-décembre 2002, p.3-4
Disponible au COTA

**ELUS POPULATIONS EN
DEVELOPPEMENT LOCAL : LE
PARTAGE DU POUVOIR ?**

APCR, AMS
Union Européenne, Coopération
Française, 1998, 136 p.
Rq: (Atelier Bilan Dakar 1998)
Bib/Cote: Cota/111.5/APC/e

RELATIONS POUVOIR PUBLIC ET ASSOCIATIF

**VENEZUELA : ORGANISATIONS
SOCIALES ET LUTTES POUR LA
CITOYENNETE**

L. Gomez Calcano
IN :Problèmes d'Amérique Latine,
n° 29 - avril-juin 1998, p. 30-51
Bib/Cote: Cota111.32 /GOM/V

**AFRICA AND DECENTRALIZATION :
ENTER THE CITIZENS**

George W.M. Matovu
IN :Findings, n°211, juillet 2002, 4 p.
Disponible sur le site Internet de la
Banque Mondiale :
<http://www.worldbank.org/afr/findings>
gs
Disponible au COTA

**LES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES DE
MIGRANTS DANS LE DEVELOPPEMENT
COMMUNAL : UN NECESSAIRE
REPOSITIONNEMENT ? ELUS,
ASSOCIATIONS LOCALES,
ASSOCIATIONS DE MIGRANTS EN
REGION DE KAYES (MALI)**

Eric Force
Groupe Initiatives, Nogent-Sur-Marne,
2001, 26 p.
Coll.: Traverses, n°10
Bib/Cote: Cota/111.32/FOR/a

**SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND
DEMOCRACY IN THE MEGACITIES**

J. Joseph
IN :Development in Practice, vol.11
n°2-3, mai 2001, p.218-231
Disponible au COTA

**PARTENARIAT ENTRE LA
MUNICIPALITE ET LA SOCIETE CIVILE:
EXEMPLE DE LA GESTION DES
DECHETS URBAINS A BAMAKO**

Modibo Kéita
IIED, Londres, 2001, 23 p.
Coll.: Dossier, n°105
Bib/Cote: Cota/363/KEI/p

**COOPERACIÓN INTERMUNICIPAL PARA
LA PRESTACIÓN DE SERVICIOS
URBANOS**

GTZ, Eschborn, 2000, 271 p.
Bib/Cote: Cota/141/GTZ/c

**PLANIFICATION LOCALE,
DEVELOPPEMENT LOCAL, GESTION
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DECENTRALISATION : DES PLANS
D'ACTION LOCAUX COMME
INSTRUMENTS D'APPRENTISSAGE
POUR UNE DEMOCRATIE LOCALE
IMAGINATIVE?**

Philippe De Leener
Club du Sahel, OCDE, Paris, 1999, 142 p.
Bib/Cote: Cota/113/LEE/p

**DEVELOPPEMENT LOCAL ET
COMMUNAUTES RURALES :
APPROCHES ET INSTRUMENTS POUR
UNE DYNAMIQUE DE CONCERTATION**
Grigori Lazarev, Mouloud Arab
Karthala, Paris, 2002, 366 p.
Bib/Cote: Cota/113/LAZ/d

ETUDES DE CAS

**LE DEVELOPPEMENT LOCAL ENTRE
DECENTRALISATION ET
PRIVATISATION/ REFLEXIONS A
PARTIR DE CINQ EXPERIENCES
(AFRIQUE DE L'OUEST, BOLIVIE)**

Diane Intartaglia, Annette Corrèze
Gret, Paris, 2002, 37 p.
Coll.: Traverses, n°11
Bib/Cote: Cota/111.5/INT/d

**DECENTRALISATION ET SOCIETE
CIVILE, INSERTION ECONOMIQUE ET
DECENTRALISATION - ACTES DU
SEMINAIRES DU 7 AU 11 FEVRIER
2000, FADA N'GOURMA, BURKINA
FASO**

Frères des Hommes Europe -
Association Tin Tua, Frères des
Hommes Europe - Association Tin Tua,
2000, n. p.
Bib/Cote: Cota/111.5 /FDH/d

**ACTEURS ET ENJEUX DE LA
DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL :
EXPERIENCES D'UNE COMMUNE DU
BURKINA FASO**

Pamphile Sebahara
ECDPM, Maastricht, 2000, 31 p.
Coll.: document de réflexion ECDPM,
n°21
Bib/Cote: Cota/111.5/SEB/a

Nouvelles acquisitions

Vous pouvez retrouver la liste complète des nouvelles acquisitions du centre de documentation sur notre site (www.cota.be) ou encore la recevoir par courrier électronique (sur demande : bibliotheque@cota.be). Les ouvrages repris ci-dessous sont disponibles en consultation au centre de documentation. Si vous désirez acquérir un de ceux-ci, veuillez contacter le diffuseur indiqué.

“ON NE RAMASSE PAS UNE PIERRE AVEC UN SEUL DOIGT”, ORGANISATIONS SOCIALES AU MALI : UN ATOUT POUR LA DECENTRALISATION. EXEMPLES CONCRETS

A. Baba Diarra, J. Freyss, M. L. (de) Noray
 FPH, Paris, Association Djoliba,
 Bamako, 1996, 177 p.
Bib/Cote: Cota/111.51/FPH/o



GUIDE DE FABRICATION D'UNE CHARRUE A TRACTION ANIMALE

P. Carlier
 Ingénieurs sans Frontières, Bruxelles,
 2002, 53p.
Réf. COTA : 412.1/CAR/g
 Ce manuel de fabrication est destiné à tous les ateliers du Sud qui voudraient mettre en place la production de charrues à la fois simples, robustes et bon marché.
 En effet, la charrue décrite dans ce guide a été développée en Haïti par les Ateliers-Ecoles de Camp Perrin ce qui

lui assure d'être adaptée aux contraintes de la plupart des pays dont l'environnement technique est limité, tant en ce qui concerne sa fabrication que son utilisation. Avant d'aboutir à ce modèle, de nombreux essais ont été effectués sur différents types de charrues, et de nombreuses solutions techniques ont été envisagées : ce manuel permettra à d'autres ateliers d'éviter de suivre la même parcours et de reproduire les mêmes erreurs.

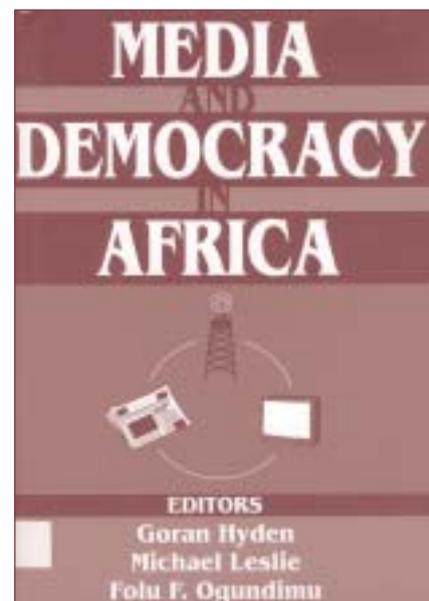
Diffusion : Ingénieurs Assistance Internationale - Ingénieurs sans Frontières
 Avenue du Marly 48 - 1120 Bruxelles
 - Belgique
<http://www.isf-iai.be>
 Email : mail@sf-iai.be

COMPRENDRE UNE SOCIETE RURALE : UNE METHODE D'ENQUETE ANTHROPOLOGIQUE APPLIQUEE A L'OUEST MALGACHE

E. Fauroux
 GRETE, Paris, 2002, 152p.
 Collection : Etudes et travaux
Réf. : Cota : 132/FAU/c
 A partir d'une approche des systèmes agraires centrée sur les dynamiques de changement, l'auteur met l'accent sur les structures locales du pouvoir. Comprendre les dynamiques sociales relève des sciences sociales, avec leurs propres outils et leurs critères de validité. Bien qu'étant appliquée, et à finalité opérationnelle, la démarche proposée ici n'est donc pas une nouvelle recette pour l'agent de développement. Mais ce n'est pas non plus un outil de chercheurs utilisable uniquement par des chercheurs. C'est une proposition pour des collaborations productives entre recherche en sciences sociales et opérations de développement.

Diffusion : GRETE - 211-213 rue La Fayette - 75010 Paris
 Tél. : + 33 (0) 1 40 05 61 61 -
 Fax : +33 (0) 1 40 05 61 10
 Site : www.gret.org
 Email : librairie@gret.org

MEDIA AND DEMOCRACY IN AFRICA
 G. Hydan, M. Leslie, F., F. Ogundimu
 Transaction publishers, New Brunswick, 2002, 260p.
Réf. COTA: 160/HYO/m



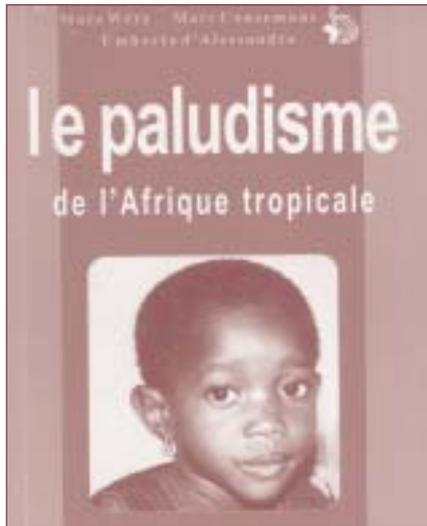
Cet ouvrage fournit la première évaluation complète et mise à jour du rôle des médias dans les changements politiques en Afrique subsaharienne. L'argument central du livre est que même si les médias restent encore relativement faibles comparé à ceux des démocraties libérales, ils ont encore un rôle plus important que jamais à jouer depuis l'indépendance.
Diffusion : en librairie ou via Transaction Publishers
<http://www.transactionpub.com/cgi-bin/transactionpublishers.storefront>

UNE DYNAMIQUE CULTURELLE AFRICAINE

Africalia, Bruxelles, 2003, 263p
 Rencontre Africalia de Bamako, Conservatoire des arts et métiers, Balla Fasséké Kouyaté, du 1er au 3 novembre 2002
Réf. COTA : 130/AFR/u
 Africalia (asbl) est une initiative belge de coopération culturelle créée en 2000 par le Secrétaire d'Etat à la coopération au développement, Eddy Boutmans.
 La rencontre de Bamako a réuni quatre-vingts experts africains du monde culturel : penseurs, artistes et intervenants de terrain. Africalia leur a offert un espace de parole libre dans le but d'ouvrir des perspectives, c'est-à-dire de laisser l'avenir de nos partenaires africains ouvert à l'exercice de leur liberté. Il s'agit de favoriser les processus qui déterminent

L'avenir, engagés dans la lutte contre la pauvreté et pour le développement durable. L'objectif était de produire un document recensant les questions posées par les acteurs africains, pour améliorer la présence de l'Afrique sur la scène artistique mondiale et favoriser le développement au moyen de l'action culturelle.

Diffusion : asbl Africalia - 170 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 412 58 80 -
Fax : +32 (0)2 412 58 90
Site internet : www.africalia.be -
Email : africalia@africalia.be



LE PALUDISME DE L'AFRIQUE TROPICALE

M. Wéry, M. Coosemans, U. d'Alessandro
Institut de Médecine tropicale, Anvers - Centre pour la promotion de la santé de Kangu - Mayumbe, RDC, 161p.
Réf. COTA : 823.3/WER/p

En Afrique au Sud du Sahara, c'est le Plasmodium falciparum qui est responsable de plus de 95% des cas de paludisme et d'autre part l'extension constante de la résistance à la chloroquine amène trois handicaps dans la prise en charge des cas de paludisme :

1. Il n'y a plus de schéma prophylactique simple, fiable, peu toxique et bon marché : les personnes sous prophylaxie ne sont plus à l'abri du paludisme
2. pour le traitement, l'inefficacité totale ou partielle dans schémas classiques à base de chloroquine force à recourir à des alternatives plus compliquées et moins bien tolérées
3. Les tableaux cliniques inhabituels (formes frustes, partiellement contrôlées) sont la cause de morbidité méconnue et de retard dans le

traitement du patient. D'autre part, les méthodes classiques de lutte anti-vectorielle, par pulvérisation d'insecticides se heurtent souvent à de nombreuses limitations :

- les pulvérisations dans les zones urbaines sont trop chères et difficiles à organiser
 - la résistance aux insecticides des anophèles oblige à choisir des produits plus chers et plus toxiques
 - la résistance des habitants à l'obligation de traiter leur maison empêche une couverture efficace
 - d'où le regain d'intérêt pour les méthodes de lutte individuelles : les moustiquaires imprégnées d'insecticides, les fumigations (spirales) : les répulsifs (DEET)...
- Diffusion : Institut de médecine tropicale "Prince Léopold" - 155 Nationalestraat - 2000 Anvers - Belgique**

LA CARTOGRAPHIE DES INCIDENCES : INTEGRER L'APPRENTISSAGE ET LA REFLEXION DANS LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

S. Earl, F. Carden, T. Smutylo
CRDI, Ottawa, 2002, 143p.
Réf. COTA : 116/EAR/c

La cartographie des incidences présente une nouvelle méthodologie d'évaluation axée avant tout sur les changements de comportement, les relations, les interventions et les activités des personnes, des groupes d'organismes exposés directement à des programmes. Elle aidera un programme à préciser les intervenants qu'il vise, les changements qu'il attend, les stratégies qu'il suit et par conséquent à être plus efficace sur le plan des résultats atteints. Cette publication explique les diverses étapes de la méthode de cartographie des incidences et présente des renseignements détaillés sur la conception et l'animation d'ateliers.

Diffusion : en librairie ou via le site Internet du CRDI :
<http://www.crdi.ca/>

MEMENTO DE L'AGRONOME
GRET, CIRAD, Paris, 2002, 1691p.
Réf. Cota : 400/CIR/m

Indispensable aux agronomes et techniciens de terrain, cette nouvelle version du Mémento de l'agronome, totalement remaniée et adaptée aux nouveaux enjeux de développement des pays du Sud, se compose d'un livre et de deux cédéroms.

Le livre propose des informations techniques, des repères méthodologiques et des connaissances scientifiques de base en agronomie et zootechnie. Du diagnostic à l'intervention, de l'amélioration des systèmes de culture et d'élevage aux principaux groupes d'animaux élevés et de plantes cultivées, les professionnels de terrain trouveront dans ce Mémento, l'information, le conseil de méthode ou la référence dont ils ont besoin. Sommaire, index et renvois entre chapitres permettent au lecteur de naviguer aisément dans ces 1700 pages.

Deux cédéroms accompagnent cet ouvrage. Le premier propose le contenu du livre et de nombreux documents et illustrations complémentaires. Le second constitue une bibliothèque composée de 150 références.

Diffusion : GRET - 211-213 rue la Fayette - 75010 Paris
Tél. : +33 (0) 1 40 05 61 61 -
Fax : +33 (0)1 40 05 61 10
Email : librairie@gret.org -
Site Internet : <http://www.gret.org>

AFRICA IN THE NEW MILLENIUM
G. Nzongola - Ntalaja, A. Olukoski, Y. Bangura
Nordiska Afrikainstitutet, Uppsala, 2001, 52p.
Coll. : Discussion paper, 13
Réf. COTA : 110/NZO/a

Les contributions de ce présent document ont été rédigées pour le groupe de travail sur l'Afrique dans le nouveau millénaire qui s'est tenu à Stockholm en mai 2001. L'idée de cet atelier n'était pas de se faire affronter les perceptions négatives sur l'Afrique avec les positives. Ce n'était pas non plus d'arriver à mettre au point des idées et des recommandations pour les gouvernements ou le continent dans sa totalité.

Le but était de relever des questions importantes qui pourront aider à contextualiser et faire face aux problèmes rencontrés par le continent. C'était une tentative pour aller en-dessous de la surface des crises urgentes et d'ouvrir le débat autour de l'Afrique et de ses relations internationales. On peut espérer que la publication de ces articles contribuera au redressement de l'Afrique.

Diffusion : Nordiska Afrikainstitutet - PO BOX 1703-SE-751 47 Uppsala - Sweden
Email : nai@nai.uu.se
Site : <http://www.nai.uu.se/indexeng.html>



Formations

Evénements

Formations, Stages

Ingénierie de Développement Local Formation Universitaire et Professionnelle pour des acteurs de terrain

12 modules autour de 3 thèmes :

- Politiques et stratégies de développement
- Conception, gestion et évaluation de projets
- Méthodes et outils de développement local

*Dossiers d'inscription et
renseignements :*

CIEDEL Formation

*30, rue Sainte Hélène -
69002 Lyon (France)*

Tél. : 33 4 472 77 87 50 -

Fax : 33 4 72 41 99 88 -

email : ciedel@univ-catholyon.fr

L'Université Paysanne Africaine est une initiative du réseau Agriculture Paysanne et Modernisation (APM Afrique) propose une formation par alternance destinée à des responsables d'organisations paysannes africaines.

Module 1 : Evolution des sociétés locales et évolutions du contexte national et international.

Module 2 : Les mutations de l'environnement économique de l'agriculture.

Module 3 : Les réorganisations institutionnelles

Module 4 : Positionnement des organisations paysannes dans un monde qui change

Module 5 : La planification stratégique: objectifs et démarches

Module 6 : La programmation stratégique et la négociation

*Pour tous renseignements
complémentaires, contacter :
UPAFA / APM Afrique - ENEA - KM,
avenue Cheikh Anta Diop - BP 5084 -
Dakar-Fann - Sénégal -*

Tél./Fax : 00 (221) 825 25 48 -

Email : enea@telecomplus.sn

Réseau APM Afrique : Secrétariat

Permanent BP 10008 Yaoundé -

Cameroun - Tél. : 00 (237) 21 53 89 -

Fax : 00 (237) 20 55 20 -

email : apm@comnet.cm

"Eduquer au développement, une autre façon de coopérer" du 05 au 11 juillet 2003 Semaine en résidentiel à l'Auberge de jeunesse Georges Simenon (Liège).

Cette formation s'adresse aux animateurs désireux de concevoir ou d'approfondir des activités d'éducation au développement : animateurs socioculturels et des ONG. Animateurs des mouvements associatifs, enseignants, ...

Les frais de participation (y compris repas, logement et documents) s'élèvent à 200 € (si inscription au nom d'une organisation), à 125 € (si à titre individuel) à verser au compte n° 0680915300-35. Demander le formulaire d'inscription au siège d'ITECO, à compléter et renvoyer par courrier, fax ou courriel. Le nombre de participants étant limité à 20 personnes, l'inscription vous sera confirmée par les formateurs/trices.

*Pour tout renseignement
complémentaire, vous pouvez vous
adresser à ITECO rue Renkin 2 à
1030 Bruxelles - Tél. : 02/ 243 70 30
- Fax : 02/245 39 29*

Courriel : iteco@iteco.be

Site Web : www.iteco.be

Architecture de terre: Cultures constructives et développement durable Low-cost housing sustainable development

A methodological approach to the low-cost building construction project, both on the level of its development and of its implementation, in a context of sustainable development. Dates: 15 September - 1 October 2003. Language: English. Course fee: 2000 €.

Courses are conducted at the School of Architecture of Grenoble, where facilities include a lecture room, a laboratory and a workshop with a broad offer of production equipment. The courses are taught by lecturers and researchers of CRATERre-EAG. Experts from industrial, professional and university areas are invited to teach specific topics.

*Contact: CRATERre- EAG / Marina
Trappeniers / B.P. 2636 / 38036
Grenoble Cedex 2/ France.*

Tél.: +33 4 76 40 14 39 -

Fax : +33 4 76 22 72 56

*Email : craterre-eag.formation@
grenoble.archi.fr -*

http://www.craterre.archi.fr

Journées pédagogiques sur le thème "Education au développement par les médias"

L'équipe de l'APRAD est heureuse d'inviter les enseignants, animateurs socioculturels et animateurs de mouvements associatifs désireux de promouvoir un autre regard sur les relations Nord-Sud, à participer à une animation sur base de la valisette pédagogique "Clichés d'Ailleurs" Support : la valisette comprend 2 types d'animations basées sur des jeux de rôles collectifs :

- "Affiche ta solidarité" propose aux participants de réaliser une affiche de sensibilisation à partir d'un cas concret.

- "L'Humanitaire au JT" propose aux participants de réaliser un reportage pour le journal télévisé selon une thématique donnée.

Maison de la Paix, a 35 rue Van Elewijck, 1050 Bruxelles (près de la Place Flagey) soit le jeudi 26 septembre 2003 soit le jeudi 9 octobre 2003 soit le jeudi 20 novembre 2003, soit le jeudi 4 décembre 2003. La participation aux frais est de 10 € à verser sur notre compte 001-2434236-97 avec la mention "animation + date + APRAD"

Pour information : Corine Capdequi Peyranère, Coordinatrice des projets éducation.

Site web : www.aprad.org -

Email : contact@aprad.org

Tél. : 02/646 68 16 -

Fax : 02/649 52 38

International Institute of Rural Reconstruction (IRR) communicate :

- The international course on Rural Development and Management will be offered on October 13 to November 7, 2003.
- IIRR, in a joint undertaking with the Regional Community Forestry Training Center (RECOFTC) and the International Development Research Centre (IDRC), will start offering the 'new' international course on Participatory Action Research for Community Based Natural Resources Management on December 8 to 19, 2003.
- The NGO Leadership Development and Social Change gateway course, a collaborative course with the Global Partnership of the SIT in Vermont, BRAC in Bangladesh, and Escuela Para el Desarrollo in Peru, has now been scheduled to be offered on January 19 to February 6, 2004.
- Participatory Monitoring and Evaluation (PM&E) now has a schedule to be offered on March 8 to 26, 2004.
- International course on Training Program Development and Management August 11 to 29, 2003
- International Institute of Rural Reconstruction
- Y.C. James Yen Center Silang, Cavite, Philippines
- Course Fee: US\$2,500 (already includes food, shared double-room accommodation, training-related local travel, and accident insurance. Not included are international airfare, laundry, and incidental expenses. We suggest at least

US\$100 per week for personal and incidental expenses)
For more information and to receive detailed information please contact (we encourage the use of email):
Course Coordinator
Education and Training Program
International Institute of Rural Reconstruction Y.C.
James Yen Center
Silang, Cavite 4118, Philippines
Tel: (63-46) 414 2417
Fax: (63-46) 414 2420
Email: Education&Training@iirr.org
Web site: <http://www.iirr.org/html/International.htm>

Du 8 octobre au 25 novembre 2003 *Louvain-la-Neuve (Belgique)*

L'association Interdisciplinaire en Développement, Environnement et Population propose un Stage de formation en collecte et analyse de données, conception, gestion et pilotage des actions de développement.

Organisation du stage

AIDEP asbl

Association Interdisciplinaire en Développement, Environnement et Population (asbl)

*1, Place Montesquieu, bte 17,
B- 1348 Louvain-la-Neuve,
Belgique*

Tél. : 32-10-47-45-42 -

Fax : 3210-47-29-52

Email : i.petit.aidep@sped.ucl.ac.be

23rd ICRA training in interdisciplinary team work for participatory rural development

The programme consists of the following elements:

10 weeks - knowledge acquisition, workshops including a field exercise in the Netherlands
16 weeks - interdisciplinary team work to conduct a professional assignment for a Client Institute in the south on a specific problem and formulating plans for future action
2 weeks - exchange of results of the professional assignments, individual action plans and evaluation.
Requirement: PhD/MSc, 2 years relevant working experience after last degree, age under 10. The full cost is Euro 29 500 including all travel, accommodation, tuition, field costs and allowances. A limited number of fellowships are available for candidates from developing and

transition countries.

Deadline for application is 1 october 2003. Applications for fellowships should be received before 1 july 2003
For further details and application forms, please contact:
*ICRA - P.O. Box 88,
6700 AB Wageningen,
The Netherlands -*
email: secretariat.icra@wur.nl -
site Web: <http://www.icra-edu.org>

INTRAC Training is pleased to announce its programme of short courses

Effective Management for Development - 15th to 19th september 2003

This course aims to develop and improve the management capabilities of NGO staff and development workers. It will also help participants to gain an awareness of the impact of their management style, develop greater insight into their leadership role, and increase their confidence in being able to facilitate organisational change.

Capacity Building: An Organisational Approach - 22nd to 26th september 2003

This is an introductory course on capacity building, focusing on understanding the process of capacity building and strengthening, from the perspective of organisations. This course concentrates on building the capacity of organisations, and looks at this organisational approach for NGOs.
New! Strategie Thinking - 6th to 8th october 2003

NGOs are constantly having to make difficult choices when faced with the massive scale of poverty and distress, compounded by the limited resources in the non-profit sector. This and the nature of NGO work require strategic thinking and action. Strategic thinking is a dynamic process, which should be responsive to changing circumstances.
Advocacy and Policy Influencing - 13th to 17th october 2003

This course aims to give participants, from Northern and Southern NGOs, a thorough understanding of the policy formulation process and how they can influence it. Participants will be exposed to skills required to formulate effective advocacy strategies, implement appropriate workplans and incorporate monitoring and evaluation systems.

For further information please contact [Rebecca Blackshaw at r.blackshaw@intrac.org](mailto:Rebecca.Blackshaw@intrac.org) or go to our website www.intrac.org

Evénements

Du 8 16 juillet, Melbourne, Australie - L'institut Macfarlane Burnet pour la recherche médicale et la santé publique et le département d'épidémiologie et de médecine préventive de l'Université de Monash organisent un séminaire sur le thème: Gérer les programmes VIH/SIDA dans les communautés des pays en vie de développement.

Contact : Marion Brown à l'Institut Macfarlane Burnet.

Tél. : +61 3 9252 2167

Fax : +61 3 9252 2144

Email : brown@bumet.edu.au

Du 21 au 24 juillet, Steyning, West Sussex, Royaume-Uni Wilton Park organise une conférence intitulée "Elections et Responsabilisation en Afrique"

Quel est le rôle des Africains et autres observateurs électoraux ? Quels mécanismes d'examen par les pairs le Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique et l'Union Africaine utilise-t-il pour promouvoir la bonne gouvernance ? Que peut-on retenir des élections tenues en 2002 et 2003 (au Zimbabwe, Zambie, Nigeria, Kenya notamment) ?

Contact : Rebecca Taylor

Email :

rebecca.taylor@wiltonpark.org.uk

Siteweb :

<http://www.wiltonpark.org.uk/>

Colloque

"les Fractures numériques Nord-Sud en question enjeux, quels partenariats ?"
Hourtin, 26 au 30 août 2003.

L'objectif de ce colloque est de mettre en question la notion de "fracture numérique", de débattre des enjeux techniques, politiques, économiques, sociaux et culturels que ce terme

recouvre pour les pays dits du "Nord" et du "Sud" et d'envisager quelques pistes pour mettre en œuvre des réelles solidarités afin que l'utilisation des technologies nouvelles de l'information et de la communication appuie un développement durable.
Information : www.wecam.org

22 au 24 septembre 2003 à Biskra un colloque international sur le thème "Oasis, eau et populations".

Pluridisciplinarité et recherche de solutions à la pénurie de l'eau, eau et population dans les oasis, Ressources hydriques et aménagement du territoire, qualité des eaux des zones arides et leur traitement adapté.

Contacts : Laboratoire Larhyss, université de Biskra - BP 145, R.P. 07000, Algérie.

Tél./Fax : (+213) 33 73 32 04

Email : info@larhiss.org

Site Web : <http://larhyss.net/>

**22-26 septembre 2003, Genève
XIX^{ème} Festival médias Nord-Sud**

Le festival est une plate-forme de rencontre entre professionnels des médias, chercheurs et acteurs de la vie internationale sur les questions de développement, des libertés et des droits humains.

Organisation : Télévision Suisse romande - Institut universitaire d'études du développement.

Renseignements : Anne Rist, coordinatrice générale.

Tél. : +41 22 708 81 93

Fax : +41 22 328 94

Email : nordsud@vtx.ch

Du 23 au 27 septembre 2003 : HUSUMwind 2003, Husum (Germany).

Info : Messe Husum

Tél. : +49-484 - 902 - 106

Fax : 266

Email : info@messehusum.de

Internet : www.husum-wind.de

7 - 9 octobre 2003, Régional Research Laboratory, Bhubaneswar - 751 013, India International seminar on downsizing technology for rural development (ISDTRD- 2003)

Correspondence:

Convenor ISDTRD-2003, Regional Research Laboratory, Bhubaneswar 751 013

Orissa, India

Fax: 0091-674-2581637, 2581160

Tél.: 0091-674-2581636/ 638/ 639

Extn - 522, 307, 340

Email : skhuntia@rrlbhu.res.in,

khuntias@yahoo.com

For more information kindly log on

www.rrlbhu.res.in/isdtrd

7 - 8 octobre 2003, Bruxelles, Belgique Le Consortium sur la santé reproductive pour les réfugiés (RHRC) organise une conférence sur "la santé reproductive : de l'urgence au développement".

La conférence a pour objet de rappeler où en sont les recherches et programmes en la matière et d'analyser comment améliorer les services de santé reproductive.

Contact : Julia Matthews à la Commission des Femmes pour les femmes et Enfants réfugiés

Email :

juliam@womenscommission.org

Site web : <http://www.rhrc.org>

November 7 - 9 2003 New Delhi, India. Asian Conference on Environmental Education

"Environmental Education and Civil Society"

Indian Environmental Society U-112, (3rd floor), Vikas Marg Shakarpur, Delhi - 110092

Ph: (91-11) 22046824, 22450749

Fax: (91-11) 22523311

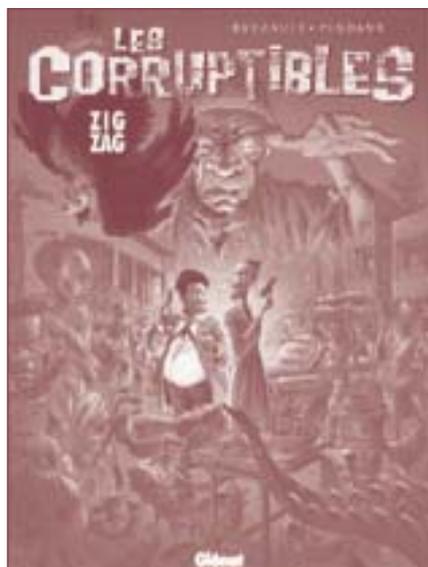
Email: iesenro@del2.vsnl.net.in

Website: www.iesglobal.org



On nous informe

Vient de paraître : "Zig Zag",
de Alain Brezault et Jean-Denis
Pendanx, Glénat, 2003.



Après "Bonne arrivée patron", voici le
second tome de la série de bande
dessinée "Les Corruptibles".
Le scénario de Brezault et les dessins
de Pendanx distillent une atmosphère
à la fois étouffante et hilarante qui
font de cette trilogie policière un pur
chef d'oeuvre digne de figurer au
panthéon de la BD policière.

Le Congo, malade de ses
hommes, Luc Pire / Entraide et
Fraternité, 2003, 188 pages.

Même si le système économique
mondial injuste et l'endettement
contribuent largement à
l'appauvrissement du continent
africain, il est clair que les guerres
internes, les mauvaises politiques de
gouvernement et la médiocrité des
dirigeants africains constituent
également des causes du sous-
développement de l'Afrique. Le Congo
présente l'image la plus sombre de la
déchéance africaine.

Commande : Entraide et Fraternité :
32 rue du gouvernement provisoire -
1000 Bruxelles.
Tél. : 02 227 66 80
Fax 02 217 32 59

Email : entraide@entraide.be
Prix : 16 €.

Afin de libérer la réflexion sur
la relation d'Aide et de stimuler
la prise d'initiatives pour
améliorer cette dernière, le
GRAD vous présente les
productions de sa collection :
"Changer l'aide, c'est notre
affaire à tous !"

5 séries de livrets d'expériences :
l'objectif de ces livrets est de rendre
les paroles de bénéficiaires
"disponibles pour les acteurs du
développement en Afrique de l'Ouest.

- Autonomie - Série A - 4 livrets
(Format A5, 14 pages chacun)
Prix 7,30 €
- Aide et Femme - Série AF - 8 livrets
(Format A5, de 14 à 19 pages)
Prix : 14,60 €
- Coordination - Série C - 7 livrets
(Format A5, de 14 à 20 pages)
Prix : 12,80 €
- Convention de partenariat - Série CP
- 5 livrets (Format A5, 14 pages
chacun) Prix : 9,10 €
- Organisations Paysannes Débutantes
- Série D - 7 livrets (Format A5, 14
pages chacun) Prix : 12,80 €

1 dossier d'expériences :
Aides, c'est pas donné ! 4 cahiers
d'étapes pour réfléchir au sein des
Associations de Solidarité
Internationale.
Bernard Lecomte et Christophe Vadon
(Format A4, dessins couleur)
Prix : 14 €

1 dossier :
Le nord nous transfère le projet : à
nous de jouer ! 5 cahiers pour préparer
l'autonomie des acteurs locaux d'un
projet d'aide internationale (Format
A4, 34 fiches et un cahier d'annexes,
2 couleurs) Prix : 14 €

1 Vidéo : les Ong du Sud : entre
marteaux et enclumes (VHS, 35
minutes) Prix : 21 €
1 Montage diapositives (pour adultes et
adolescents) : l'aide en question (48
diapositives, 1 cassettes sonore, 1
livret) Prix 22 €
1 livre : Sahel : les paysans dans les

marigots de l'aide (Format A5, 279
pages) Prix : 20 €
1 livre-cassette (pour enfants) :
Dessine-moi un cadeau (Format A5,
richement illustré, cassette sonore)
Prix : 11 €

Commande et catalogue à l'adresse :
grad.fnac.net
N'hésitez pas à consulter notre site :
www.globenet.org/grad

Du 28 mai au 6 juillet 2003.

L'Ong Coopération par
l'Education et la Culture
présente: L'Europe fantôme,
visons africaines de l'Europe et
des Européens



Peintures, sculptures, installations,
vidéos, photographies contemporaines,
art "populaire", art "traditionnel",
d'une vingtaine de pays d'Afrique à
l'Espace Vertebra 45, avenue
Wielemans-Ceuppens, Forest (1190
Bruxelles).

Vient de paraître : Alternative
Sud : question agraire et
mondialisation Points de vue du
Sud vol. IX (2002), n 4 - 268
pages

Un débat d'idées sur les grands
problèmes de société : des analyses

critiques et des alternatives
 Prix au numéro : 13 EUR - 20 CHF -
 15USD - 25 CAD, port compris
 Abonnement un an (4 n°) : 50 EUR - 75
 CHF - 55USD - 85 CAD
Centre tricontinental - CETRI
 Avenue Ste Gertrude 5
 B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgique)
 Tél : +(32.10) 48 95 60
 Fax : + (32.10) 48 95 69
 Courriel : cetri@cetri.be
 Web : www.cetri.be

Vient de paraître :

“L’intégration des femmes migrantes
 au marché de l’emploi”
 “Le rôle des femmes migrantes dans
 les ONGs et le développement”
 “Accès aux droits de santé
 reproductive et sexuelle des femmes
 migrantes en Belgique”
 Ces publications sont accessibles sur
 demande au Monde Selon les Femmes
 au prix de 6 €
 Le Monde selon les femmes
 Contacts : *Poupette Choque - Pascale*
Maquestiau - Lidia Rodriguez Prieto
lidia@mondefemmes.org

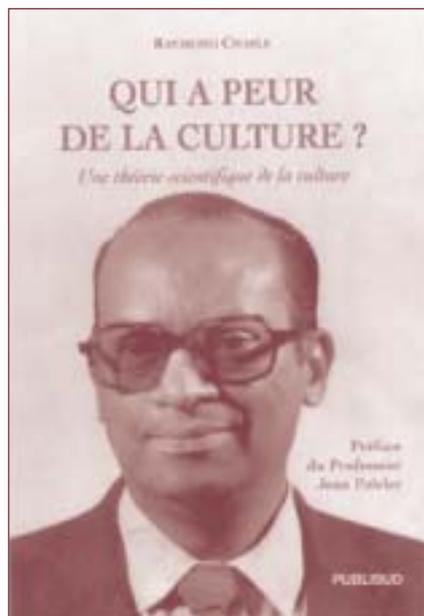
L’asbl Pôles Sud est heureuse
 d’annoncer la naissance de
 “Enjeux
 internationaux”

Un trimestriel consacré aux relations
 internationales, au développement et
 aux grandes questions politiques,
 économiques, sociales et culturelles
 globales.

Lancer un projet de presse dans le
 contexte actuel est cependant un
 immense défi. Pour le relever, nous
 avons mis sur pied un Conseil
 d’administration, un Conseil éditorial
 et bientôt un Conseil scientifique
 solides, qui épauleront efficacement la
 rédaction. Mais cela ne suffit pas. Sans
 l’appui des lecteurs, un journal ne
 peut prendre son envol ni survivre.
 C’est pourquoi, nous faisons appel à
 vous : avec 7500 abonnés ordinaires
 (ou 2500 abonnés de soutien), la revue
 est viable sur le plan financier.
 Si vous pensez qu’un journalisme
 indépendant, de qualité et à l’écoute
 du monde est un élément important
 pour la démocratie et le débat d’idées
 et si vous êtes séduit par le projet,
 nous vous invitons à participer à sa
 réussite en vous abonnant dès
 aujourd’hui à Enjeux internationaux,
 grâce au formulaire qui figure sur le
 site Internet et qu’il suffit de nous

retourner d’un petit clic. Ou en
 commandant le premier numéro, au
 prix de 9 € hors frais de port.
 Informations : [info@enjeux-
 internationaux.org](mailto:info@enjeux-internationaux.org)

Vient de paraître : “Qui a peu
 de la culture”, Collection
 “L’observatoire des sociétés”
 Editions Publisud, 2003, 750 p.



Raymond Chasle avait entrepris de
 légitimer la nécessité d’une théorie de
 la culture en démontrant que les
 courants de pensée qui ont traversé la
 philosophie et les sciences ont entravé
 l’émergence d’une conception unifiée
 de la culture.
 Décédé en 1996, il n’a
 malheureusement pas pu achever la
 rédaction de cet ouvrage, une théorie
 de la culture conçue comme un outil
 épistémologique pour sonder l’histoire
 de la pensée et faire apparaître les
 raisons profondes qui ont entraîné la
 débâcle, la situation de désastre
 généralisé de cette fin de siècle.
 Son épouse et ses amis ont dépouillé,
 réuni, classé ses manuscrits afin que ce
 travail d’érudition déjà accompli soit
 publié malgré tout et offre aux
 étudiants et aux chercheurs du Nord et
 du Sud l’occasion de mettre en
 évidence l’inadéquation des concepts
 et des formes du langage aux situations
 et exigences du XXI^e siècle.
PubliSud
 15 rue des Cinq-Diamants
 75013 PARIS
 Fax : 01 45 89 94 15
 E-mail : edipublisud@wanadoo.fr
 Site : <http://www.publisud.fr>



Offres d'emploi

**La Fondation Damien,
ONG spécialisée dans la lutte
contre la lèpre et
la tuberculose, recherche,
afin de soutenir le Programme
National de Lutte contre
la Lèpre et la Tuberculose
(PNLT) au Burundi :
un(e) Conseiller(e) médical(e)
et Représentant de
la Fondation Damien (M/F).**

Lieu d'affectation : Bujumbura, avec déplacements réguliers dans le pays.
Tâches : Suivi technique du Programme National en collaboration étroite avec le Directeur du PNLT, supervision régulière et correcte des structures médicales, formation et suivi du personnel médical et paramédical du Programme National, évaluation et analyse des données épidémiologiques, suivi budgétaire, reporting et planning, représentation de la Fondation Damien.

Profil souhaité : Docteur en médecine, diplôme de médecine tropicale, diplôme de santé publique ou expérience équivalente, expérience lèpre et/ou tuberculose, à l'aise pour travailler au sein d'une équipe multiculturelle, l'expérience dans une fonction semblable et/ou expérience ONG en Afrique constituent des atouts. Langue de travail : français, anglais souhaité, bonne connaissance de l'outil informatique (Excel, Word, Epi-info).

Disponibilité : dès que possible.

Nous offrons : Contrat de 2ans, statut de coopérant-Ong, salaire attractif avec conditions extralégales.

Veillez adresser votre CV avec lettre de motivation à la Fondation Damien, Mme C. Van den Eynde, boulevard Léopold II 263

B- 1081 Bruxelles

Fax : +32/2/422 59 00

courriel :

cathy.vandeneynde@damien-foundation.be

Site web : www.fondationdamien.be

**L'Association française
des volontaires du progrès
recherche**

1) Un animateur développement local - Afrique subsaharienne

Dans le cadre de l'un de nos projets de développement local, il s'agira d'accompagner des groupements locaux et associations villageoises engagés dans un processus de changement économique et social. Sous l'autorité d'un délégué national de l'AFVP et/ou d'un chef de projet, il s'agira d'assumer des fonctions : d'animation / communication, de formation / appui conseil, de gestion de moyens opérationnels, d'étude / diagnostic

Postes à pourvoir dans différents pays d'Afrique de l'Ouest - contrat de 2ans, sous statut de Volontaire : indemnité + pécule réinsertion, voyage, logement, couverture sociale. Les postes sont à pourvoir sur le second trimestre de l'année 2003.

Les candidats, femmes ou hommes, ressortissants de l'Union européenne, âgés de 21 à 30ans, sans charges de famille, devront faire part d'une bonne capacité d'adaptation et d'une réelle aptitude à travailler en milieu culturel différent. Formation agricole ou généralistes (socio-économistes, gestionnaires). Niveau minimum équivalent français Bac+ 4.

2) Des responsables services administratifs et financiers, jeunes diplômés maîtrises de gestion, Sup de Co pour l'Afrique de l'Ouest.

A la tête du Service Administratif et Financier - SAF - vous secondez notre délégué national dans la gestion et le management de la Représentation de l'AFVP dans le pays.

Cv + lettre de motivation à adresser par mail à l'AFVP : sri@afvp.org

**Vétérinaire sans Frontière
recherche**

1) Un chef de projet, pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au

Développement de l'Élevage aux Comores.

L'objectif global du programme vise le renforcement de la sécurité alimentaire de la population cible ainsi que l'amélioration des revenus des paysans. Et cet objectif global est recherché par la valorisation des productions animales et la sécurisation sanitaire des cheptels.

En adéquation avec les recommandations de la mission d'évaluation, VSF-B et son partenaire local, ACTIV (Association Comorienne des Techniciens et Infirmiers Vétérinaires) ont proposé une nouvelle phase intégrée au programme quinquennal (2003-07) dont les buts sont : l'autonomisation définitive du service de santé animale,

l'amélioration de la productivité des filières animales, en particulier celle des producteurs laitiers d'Anjouan et celle des aviculteurs, le renforcement des capacités du partenaire local.

Au niveau du réseau de santé animale, il s'agit de renforcer les capacités d'autonomie du service privatisé mis en place par le PADEC (Programme d'Appui au Développement de l'Élevage aux Comores), au cours de sa première phase. Ce premier programme a été centré sur la problématique de la santé animale et articulé autour de la mise en place d'un service vétérinaire privatisé (clinique ambulante et pharmacie vétérinaire). Le programme a transféré l'activité vétérinaire à une structure indépendante, l'APSA (l'Association des Professionnels de la Santé Animale).

Lieux d'affectation : Ile d'Anjouan - Union des îles Comores

Fonction et responsabilité : la mise en œuvre du PADEC II suivant la stratégie d'activités établie par ACTIV et VSF-B (Cette mise en œuvre comprend la consolidation des acquis de la première phase, particulièrement ceux liés à l'autonomisation du service vétérinaire), l'encadrement du partenaire local pour la gestion de projet et pour le renforcement de ses capacités internes, la représentation

de VSF/B auprès des institutions internationales et des autorités locales, la supervision de la logistique et de la comptabilité et rédaction des rapports financiers et d'activités tels que demandés par le siège de VSF-B et la DGCD.

Tâches : encadrer la jeune structure vétérinaire dans ses activités techniques (prestation médicale), administratives et de gestion (logistique et comptable), organiser les missions d'appui, poursuivre et développer, avec les partenaires locaux, les démarches et procédures de légalisation de la privatisation des activités de santé animale, soutenir le partenaire local dans son renforcement institutionnel, rédiger les rapports financiers et techniques tels que demandés par le siège et la DGCD, participer à la formulation des futurs plans d'actions avec le partenaire local, collaborer aux actions de développement de la filière laitière dans la région du Nioumakélé sur l'île d'Anjouan : organisation des montes contrôlées, formation en hygiène de la traite et de la collecte et en transformation du lait).

Profil : diplôme de docteur vétérinaire; une spécialisation en médecine vétérinaire et zootechnie tropicale est un atout, expérience de terrain d'au moins 3 années dans des projets de développement de l'élevage en Afrique, dont deux ans dans l'organisation de service de santé animale, capacité de travail en équipe, dans un contexte de partenariat, dynamisme et sens des responsabilités, aptitude de communication, et d'ouverture aux autres cultures, bonnes qualités pédagogiques, sensibilité aux questions de développement durable, affinité pour le travail des ONG en général et adhésion aux valeurs spécifiques de VSF-B.

Statut et conditions : contrat à durée déterminée : 24 mois renouvelable, à temps plein, avec période d'essai de 6 mois, coopérant volontaire, statut AR 97, salaire selon le nombre d'années d'expérience (min. 513,40 €, max. 1180,82 €), allocations familiales et de ménage, affiliation à l'OSSOM (sécurité sociale et pension), indemnités locales mensuelles de vie (745 €) et de logement (495 €), véhicule à disposition.

Prise de fonction : le plus rapidement possible ;

Langue de travail : français ;

2) un assistant vétérinaire pour la mise en œuvre d'un réseau de santé animale et de conseils de proximité en élevage dans la région de Maradi au Niger

Le but de l'intervention étant le développement durable de l'élevage, l'action est prévue sur un long terme : une première phase de trois ans dans l'arrondissement de Dakoro et une seconde phase élargie à l'arrondissement d'Abalak. Dans cette région, à vocation pastorale ou agropastorale, l'élevage occupe une place de première importance au niveau des activités socio-économiques. La stratégie du projet repose sur deux axes principaux : (i) l'appui à la mise en œuvre d'un service vétérinaire privé de proximité (clinique vétérinaire rurale) et (ii) le renforcement des capacités des éleveurs et de leurs associations. Les résultats visés concernent (i) la mise sur pied d'un réseau de santé animale avec la participation de la population rurale et de vétérinaires privés ; (ii) le développement d'actions renforçant la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables, (iii) l'amélioration de la conduite zootechnique des animaux et (iv) le développement d'activités génératrices de revenus liées à l'élevage. Le mécanisme d'intervention du projet est basé sur le développement des collaborations et des synergies avec les nombreux acteurs, organisations de base, ONG et autres structures existantes dans la région afin de valoriser les aptitudes et expériences déjà présentes et progresser dans la complémentarité des compétences.

Lieux d'affectation : Dakoro - Région de Maradi - République du Niger.

Fonction et responsabilités : Sous l'autorité directe du chef de projet, le vétérinaire, expert assistant, est responsable de la mise en œuvre technique du programme de travail. Il développera une collaboration étroite avec le partenaire local, le vétérinaire privé de la clinique vétérinaire rurale ainsi qu'avec les autres partenaires, privés ou publics, intervenant dans la zone.

Tâches : appuyer l'installation du réseau de santé animale de proximité à travers les cliniques vétérinaires rurales, former et suivre les auxiliaires para-vétérinaires qui seront rattachés aux cliniques vétérinaires rurales, assurer une formation adéquate des adjoints techniques d'élevage recrutés

comme adjoints aux vétérinaires privés, participer à l'élaboration des programmes de formation en collaboration avec les cadres du projet, le partenaire local et les principaux bénéficiaires, réaliser des actions de recherche-développement sur un certain nombre de thèmes nouveaux à initier soit dans le domaine de la zootechnie soit dans celui de la santé animale, en étroite collaboration avec les structures partenaires, renforcer la collaboration entre services vétérinaires publics et privés, participer à l'épidémiosurveillance, à l'établissement d'une carte zoonosanitaire des zones d'intervention (Dakoro et Abalak), ainsi qu'à l'élaboration de programmes de prophylaxie adaptées à la zone et économiquement supportables par les éleveurs, participer activement à la planification et au suivi des activités, rédiger les rapports d'activités.

Profil : diplôme de docteur vétérinaire ; une spécialisation en médecine vétérinaire et zootechnie tropicale est un atout, expérience de terrain d'au moins 2 années dans des projets de développement de l'élevage en Afrique, sensibilité aux questions de développement durable, affinité pour le travail des ONG en général et adhésion aux valeurs spécifiques de VSF-B, capacité de travail en équipe, dans un contexte de partenariat, capacité d'adaptation physique et morale aux conditions climatiques du sahel, dynamisme et sens des responsabilités, aptitude de communication, et d'ouverture aux autres cultures, aisance dans l'animation de groupe.

Statuts et Conditions : contrat (durée déterminée) : 33 mois renouvelable, à temps plein, avec période d'essai de 6 mois, traitement mensuel selon le barème de la DGCI (avec un max. brut de 2.500 euros), logement et véhicule à disposition, enveloppe annuelle de maximum 2.500 euros pour voyage congés annuels.

Prise de fonction : dès avril 2003

Langue de travail : français
Philosophie et mission de VSF-B

Envoyez avant le 4 juillet 2003 votre lettre de motivation (référence Comoros chef de projet ou Niger assistant vétérinaire) et votre CV (max. 4 pages) ainsi que trois références à :

*Catherine Louis
Responsable des ressources
humaines*

VSF-DZG Belgium
Avenue Paul Deschanel 36-38
1030 Bruxelles
T : +32 (0) 2 539 09 89
F : +32 (0) 2 539 34 90
c.louis@vsf-belgium.org

Seuls les candidats retenus pour un entretien seront contactés. Les entretiens auront lieu dans la semaine du 7 juillet. Si vous n'êtes pas disponible cette semaine, merci de le mentionner dans votre lettre de motivation.

ITECO

(Centre de formation pour le développement), engage un(e) Secrétaire général(e) pour entrée en fonction au 15 septembre 2003

Fonctions : Assumer la responsabilité du projet d' ITECO, de sa ligne de conduite politique, des représentations extérieures et des relations aux pouvoirs publics subsidiaires, en collégialité avec l'équipe, animer l'équipe, gérer la planification du travail et le personnel, par délégation du conseil d'administration, assumer la gestion institutionnelle et la signature sociale de l'asbl, entre autres dans leurs aspects administratifs et légaux,

organiser la gestion courante et prospective de l'activité, en coordination avec l'équipe composée des formateurs et des administratifs, en relation avec le conseil d'administration, gérer l'allocation des ressources matérielles et financières, en collaboration avec le Responsable administratif et financier, selon les cadres de référence et les modalités convenues à l'interne.

Profil : avoir une connaissance et une expérience des secteurs de la coopération - éducation au développement et/ou de l'éducation permanente, avoir une analyse critique de l'un ou l'autre des secteurs précités et être en capacité d'y développer des projets dans une vision prospective, justifier d'une expérience en organisation de projets de formation ; avoir une expérience de formateur constitue un plus, être en capacité de relation avec les pouvoirs publics, le secteur des ONG de développement, le monde associatif, justifier d'une expérience en organisation du travail, animation d'équipe, gestion du personnel, gestion administrative et financière dans le cadre d'une asbl du secteur non-marchand bénéficiant de subventions publiques, satisfaire aux exigences de l'obligation de résultats et accepter une certaine flexibilité des prestations en soirée, le week-end et à l'étranger

Conditions de rémunération : appointements bruts mensuels de 2.635,10 € à l'engagement, soumis à indexation selon les règles en vigueur dans le cadre de la CP 329, octroi d'un ticket-restaurant par jour presté d'une valeur faciale de 5,6 €, remboursement des frais de transport selon la CCT de la CP 329 et des frais de mission. Les candidatures feront l'objet d'une première sélection sur base de l'acte déposé. Les résultats de celle-ci seront communiqués par lettre pour le 31 juillet au plus tard. Les candidats retenus seront convoqués pour la deuxième phase et l'entretien entre le 1er et le 15 septembre. L'engagement aura lieu entre le 15 septembre et le 31 octobre ; une clause d'essai est prévue

La dépôt des candidatures est fixé au lundi 7 juillet 2003 inclus. Celles-ci seront adressés par courrier postal à Yves Gobert, Président, au siège de l'asbl. Elles comprendront une lettre de motivation et un C. V. détaillé. Secrétariat - ITECO Rue Renkin 2 - 1030 Bruxelles Tél. : 00 32 2 243 70 30 Fax : 00 32 2 245 39 29 Email : iteco@iteco.be Site : www.iteco.be